Page: C1

Documents ressources: partie C



Partie C

Norme NF C 15-100 et autres normes

La norme NF C 15-100 est à la base de toute installation électrique. La conformité à cette norme conditionne la mise sous tension d'une installation neuve ou totalement rénovée.

Les constructeurs de matériel électrique informent leurs clients (les installateurs électriciens) des évolutions de cette norme au travers de documentations dont certaines sont reprises ci-après.

Documents ressources : partie C



Sommaire

La norme piece par piece : Sejour	_ C 4
La norme pièce par pièce : Cuisine	_ C 4
La norme pièce par pièce : Chambre	_ C 5
La norme pièce par pièce : Salle de bain	_ C 5
La norme pièce par pièce : Autres locaux supérieurs à 4 m² et circulations	_ C 6
La norme pièce par pièce : Extérieur	_ C 6
La norme fonction par fonction : Section des conducteurs et calibres des protections	_ C 7
La norme fonction par fonction : Circuits spécialisés	_ C 7
La norme fonction par fonction : Protection différentielle 30 mA	_ C 7
La norme fonction par fonction : Prises de courant	_ C 8
La norme fonction par fonction : Réseaux de communication	_ C 8
La norme fonction par fonction : Eclairage	_ C 8
La norme fonction par fonction : Boîtes de connexion & dispositifs connexion luminaires	_ C 8
La norme fonction par fonction : Chauffage électrique	_ C 9
La norme fonction par fonction : Schéma et identification des circuits	_ C 9
La norme fonction par fonction : Gaine technique du logement	_ C 9
Mise en œuvre de la norme NF C 15-100 : Logements ≤ 35 m² sans chauffage électrique	_ C 10
Mise en œuvre de la norme NF C 15-100 : Logements ≤ 100 m² sans chauffage électrique	_ C 10
Mise en œuvre de la norme NF C 15-100 : Logements ≤ 100 m² avec chauffage électrique	ie
avec fil pilote	_ C 11
Mise en œuvre de la norme NF C 15-100 : Logements > 100 m² sans chauffage électrique	_ C 11
Mise en œuvre de la norme NF C 15-100 : Logements > 100 m² avec chauffage électrique	ie
avec fil pilote	_ C 12
Mise en œuvre de la norme NF C 15-100 : Logements > 145 m² sans chauffage électrique	_ C 12
Désignation normalisée des conducteurs et câbles	_ C 13
Désignation normalisée des conduits	_ C 14
Indices de protection	_ C 15
Principales influences externes	_ C 17
Action de l'électricité sur le corps humain	_ C 18

Documents ressources : partie C



Définition des volumes de la salle de bains	C 19
Les conditions de distribution de l'énergie	C 20
Contacts directs – indirects	C 21
Protection différentielle	C 22
Classes d'isolation	
Valeur indicative de la résistance de la prise de terre en fonction du terrain	C 24
Couleurs normalisées des conducteurs	C 24
Liaisons équipotentielles supplémentaires	C 25
La signalisation de sécurité	C 26
Utilisation des conduits	C 27
Profondeur maximale des saignées	C 27
Choix d'un parafoudre	C 28
Modes de pose et méthodes de références	C 29
Choix des canalisations	C 31
Eléments de symboles	C 32
VDI : Co que disent les normes	C 24

Page: C4

Documents ressources: partie C



Norme NF C 15-100 (source Schneider)

En noir: obligatoire
En bleu: recommandations
et commentaires

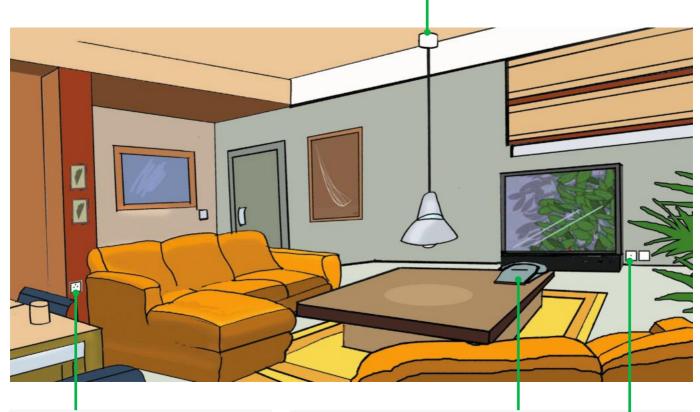
La norme pièce par pièce

Séjour

Point éclairage (771.314.2.3)

- au moins 1 point en plafond, équipé d'un socle DCL + douille DCL
- complément par 1 ou plusieurs en applique ou par 1 ou plusieurs socles de prise de courant commandés
- **cas particulier** (771.314.2.3) :

En cas d'une rénovation totale ou impossibilités techniques de réalisation en plafond, remplacement par 2 points en applique ou 2 socles prise de courant commandés.



Prises de courant non spécialisées 16 A (771.314.2.1)

- 1 socle par tranche de 4 m² de surface, minimum de 5 socles
- répartition en périphérie.

En pratique

- pour surfaces ≤ 20 m² = 5 socles
- pour surfaces ≤ 24 m² = 6 socles
- pour surfaces < 28 m² = 7 socles
- pour surfaces ≤ 32 m² = 8 socles
- pour surfaces \leq 36 m² = 9 socles
- pour surfaces \leq 40 m² = 10 socles.

Prise communication (771.559.6.1.1)

■ 1 socle téléphone

emplacement (771.559.6.2) à proximité : \square d'un socle prise de courant 16 A.

Prise télévision (771.559.6.2)

■ 1 socle

emplacement (771.559.6.2) à proximité : □ d'un socle prise de courant 16 A □ d'un socle prise de communication.

Normes Page: C4b

Documents ressources: partie C



Norme NF C 15-100 (source Schneider)

La norme pièce par pièce

Cuisine

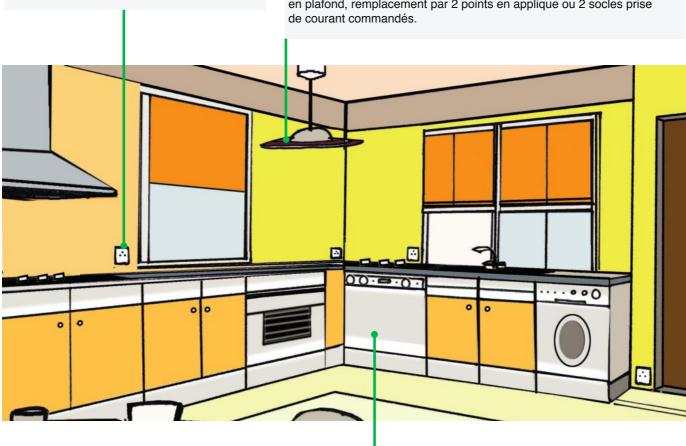
Prises de courant non spécialisées 16 A (771.314.2.1)

- 6 socles dont 4 sont à répartir au-dessus du (ou des) plan(s) de travail
- si la surface de la cuisine est $\leq 4 \text{ m}^2$, 3 socles sont admis.

Point éclairage (771.314.2.3)

- au moins 1 point en plafond, équipé d'1 socle DCL + douille DCL.
- complément par 1 ou plusieurs en applique ou par 1 ou plusieurs socles de prise de courant commandés.
- **cas particulier** (771.314.2.3) :

En cas de rénovation totale ou d'impossibilités techniques de réalisation en plafond, remplacement par 2 points en applique ou 2 socles prise



Prise communication (771.559.6.1.1)

■ 1 socle téléphone, emplacement (771.559.6.2) : □ à proximité d'un socle prise de courant 16 A □ non autorisé au-dessus des appareils cuisson et bacs éviers.

Circuits spécialisés gros électroménager (771.314.2.2)

- 1 circuit d'alimentation pour cuisinière ou plaque de cuisson seule avec : □ boîte de connexion
- □ ou prise 32 A mono
- □ ou prise 20 A tri.
- 1 circuit spécialisé avec socle prise de courant 16 A si four indépendant.
- 1 circuit spécialisé avec socle prise de courant 16 A pour lave-vaisselle.
- lorsque l'emplacement du congélateur est défini, il convient de prévoir 1 circuit spécialisé avec un dispositif différentiel 30 mA spécifique à ce circuit, de préférence à immunité renforcée (possibilité d'alimentation par transformateur de séparation).

Cas particulier des petits logements type T1 (771.314.2.2)

- adaptation du nombre de prises spécialisées en fonction de l'équipement fourni
- si l'équipement n'est pas fourni, 3 circuits spécialisés au moins sont à prévoir (1 x 32 A et 2 x 16 A).

Documents ressources : partie C

MELEEC**

Norme NF C 15-100 (source Schneider)

En noir: obligatoire
En bleu: recommandations
et commentaires

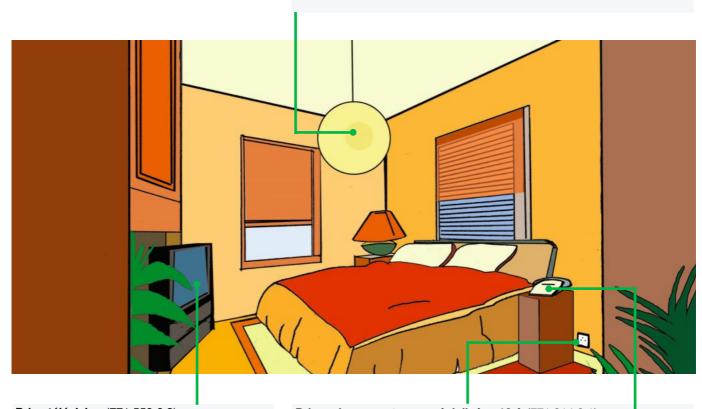
La norme pièce par pièce

Chambre

Point éclairage (771.314.2.3)

- au moins 1 point en plafond, équipé d'1 socle DCL + douille DCL
- complément par 1 ou plusieurs en applique ou par 1 ou plusieurs socles de prise de courant commandés
- **cas particulier** (771.314.2.3) :

en cas d'une rénovation totale ou d'impossibilités techniques de réalisation en plafond, remplacement par 2 points en applique ou 2 socles prise de courant commandés.



Prise télévision (771.559.6.2)

■ 1 socle

emplacement (771.559.6.2) à proximité : \square d'un socle prise de courant 16 A

- □ d'un socle prise de communication■ nombre minimal de prises télévision
- nombre minimal de prises telévision (771.559.6.1.2)

□ de surface \leq à 100 m² = au moins 2 socles □ de surface > à 100 m² = au moins 3 socles □ de surface > à 35 m² = 1 seul socle admis.

Prises de courant non spécialisées 16 A (771.314.2.1)

- 3 socles
- répartition en périphérie.

Prise communication (771.559.6.1.1)

■ 1 socle téléphone par pièce principale et cuisine (mini 2 si petit logement) emplacement (771.559.6.2) à proximité : □ d'un socle prise de courant 16 A.

Normes
Page : C 5 b

Documents ressources: partie C



Norme NF C 15-100 (source Schneider)

La norme pièce par pièce

Salle de bain

Luminaires -Appareils de chauffage (701.55)

- non autorisés dans volumes 0 1
- autorisés en volume 2 si de classe II
- ne peuvent pas être installés sur tabliers, paillasses et niches de baignoire ou douche.

Lave-linge / Sèche-linge (701.55)

- non autorisés dans volumes 0, 1 et 2
- les dispositions pour le respect de la prescription incombent au maître d'œuvre
- installation possible en volume 2 si la partie les recevant est transformée en volume 3 par mise en place d'une séparation (paroi, cloison, ...) en matériau non métallique, de hauteur égale à celle du volume 1.

Classification des volumes (701.32)

- redéfinition des 4 volumes
- sécurité renforcée au-dessus du volume 1, le volume 2 concerne aussi cet espace.

Espace sous la baignoire (701.320.5)

- volume 1
- ou volume 3 si fermé et accessible par trappe.

Hors volume 0,6 m 0,6 m

Prise de courant (701.55)

- par dérogation, dans volume 2, le socle de la prise rasoir, alimenté par transformateur de séparation, est admis
- les socles de prises de courant installés dans le sol sont interdits (701.53).

Production d'eau chaude (701.55)

■ chauffe-eau à accumulation : installation dans le volume 3 et hors volumes.

Quand impossibilité d'installation dans ces volumes :

- □ accumulation **vertical** admis dans volume 2
- □ accumulation **horizontal** admis dans volume 1, placé le + haut possible
- chauffe-eau instantané : possibilité d'installation en volume 1 et 2.

Pour ces 2 derniers types, les canalisations d'eau doivent être en matériau conducteur et le chauffe-eau protégé par un dispositif différentiel 30 mA.

Appareillage (701.55)

- aucun appareillage dans volume 0
- aucun appareillage en volume 1 et 2, sauf interrupteurs de circuits à TBTS 12 V dont la source est installée hors volumes 0, 1 ou 2.

Documents ressources: partie C



Norme NF C 15-100 (source Schneider)

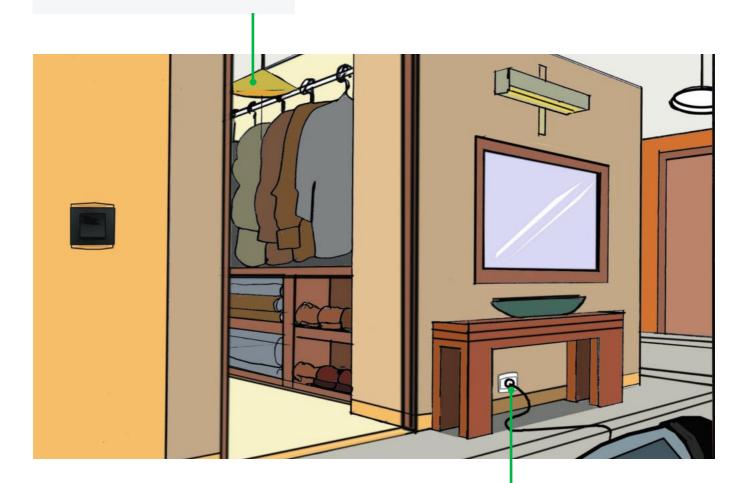
En noir: obligatoire
En bleu: recommandations
et commentaires

La norme pièce par pièce

Autres locaux supérieurs à 4 m² et circulations

Point éclairage (771.314.2.3)

- au moins 1 point placé en plafond ou en applique, équipé d'1 socle DCL + douille DCL □ non concernés : placards et autres emplacements dans lesquels il n'est pas prévu de pénétrer
- non obligatoire pour annexes non attenantes, telles que garages, abris de jardin, ...



Prises de courant non spécialisées, 16 A (771.314.2.1)

- 1 socle dans circulations
- 1 socle dans locaux S > 4 m²
 □ non obligatoire pour WC et annexes non attenantes telles que garages, abris de jardin, ...

Normes
Page: C 6 b

Documents ressources : partie C



Norme NF C 15-100 (source Schneider)

La norme pièce par pièce

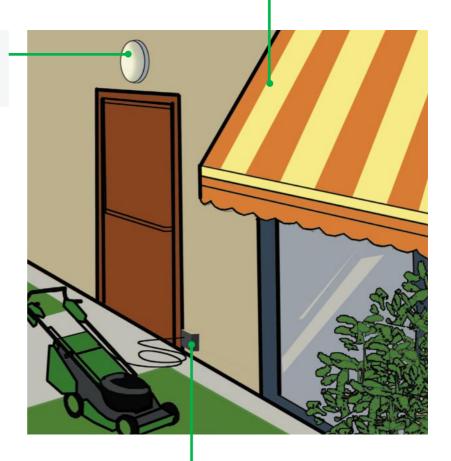
Extérieur

Stores «bannes» extérieurs (771.314.2.4)

■ si cet équipement est prévu, les points d'alimentation correspondants sont à réaliser.

Points éclairage extérieur (771.314.2.4)

■ 1 point par entrée principale ou de service □ alimentation possible depuis 1 circuit d'éclairage intérieur.



Prises de courant non spécialisées, extérieures, 16 A (771.314.2.4)

lorsqu'un socle est installé à l'extérieur, recommandation de placer à l'intérieur du logement 1 dispositif de mise hors tension couplé à 1 voyant de présence de tension.

Documents ressources : partie C



Norme NF C 15-100 (source Schneider)

En noir: obligatoire
En bleu: recommandations
et commentaires

La norme fonction par fonction

Section des conducteurs et calibres des protections

Section des conducteurs d'alimentation et protection contre les surintensités (771.533, 753.4.2 et 771.314.2.5)

nature du circ	uit			section mini. des conducteurs cuivre (mm²)	courant assign du dispositif de l disjoncteur	
éclairage			point d'éclairage ou prise commandée	1,5 "	16 A	10 A
prises de courant		٥٥٥	circuit avec 5 socles max.	1,5 "	16 A	non autorisé
16 A		00000	circuit avec 8 socles max.	2,5 🗆	20 A	16 A
			circuits spécialisés (lave-linge, sèche-linge, four)	2,5 □	20 A	16 A
olets oulants				1,5 -	16 A	10 A
/MC				1,5 🗈	2 A	non autorisé
	1		cas particuliers	1,5 -	jusqu'à 16 A	
pilotage			circuit d'asservissement tarifaire fil pilote, gestionnaire d'énergie,	1,5 -	2 A	non autorisé
chauffe-eau	Ĵ		chauffe-eau électrique non instantané	2,5 🗆	20 A	16 A
cuisson		plaque de cuisson,	monophasé	6 □	32 A	32 A
		cuisinière	triphasé	2,5 🗈	20 A	16 A

nature du circi	uit			section mini.	courant assign	ié maximal
				des conducteurs	du dispositif de	protection
				cuivre (mm²)	disjoncteur	fusible
chauffage		Emetteurs muraux	2250 W	1,5 🗈	10 A	10 A
230 V		(convecteurs,	3500 W	2,5 🛚	-	16 A
		panneaux radiants	4500 W	2,5 🛮	20 A	-
				4 -	-	20 A
			5750 W	4 -	25 A	-
			7250 W	6 □	32 A	25 A
		Plancher	1700 W	1,5 🛚	16 A	non autorisé
	Cool	à accumulation	3400 W	2,5 🛚	25 A	
		ou direct	4200 W	4 -	32 A	
		équipé de câbles	5400 W	6 □	40 A	
		autorégulants	7500 W	10 -	50 A	
autres		•		1,5 🏻	16 A	10 A
circuits				2,5 🗆	20 A	16 A
				4 🗆	25 A	20 A
				6 □	32 A	32 A
tableau	1	(longueur maxi des co	nducteurs d'alimentation	1,5 🗈	16 A (9 m)	10 A (15 m)
divisionnaire	des tableaux de répa		tition divisionnaire)	2,5 🗈	16 A (16 m)	10 A (25 m)
		·	,		20 A (12 m)	16 A (16 m)
				4 -	16 A (25 m)	10 A (40 m)
					20 A (20 m)	16 A (25 m)
					25 A (16 m)	20 A (20 m)
				6 □	16 A (62 m)	10 A (100 m)
					20 A (50 m)	16 A (62 m)
					25 A (40 m)	20 A (50 m)
					32 A (31 m)	32 A (31 m)

Normes
Page: C 7 b

Documents ressources: partie C



Norme NF C 15-100 (source Schneider)

En noir: obligatoire
En bleu: recommandations
et commentaires

La norme fonction par fonction

Circuits spécialisés

Chaque gros électroménager doit être alimenté par un circuit spécialisé. Au moins 4 circuits spécialisés doivent être prévus (771.314.2.2).

1 circuit cuisson

1 circuit alimentation cuisinière ou plaque cuisson seule sur boîte de connexion ou prise 32 A mono ou 20 A tri

3 circuits avec socle prise de courant 16 A

pour alimentation d'appareils du type lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge, four indépendant, congélateur.

Lorsque l'emplacement du congélateur est défini, il convient de prévoir 1 circuit spécialisé avec 1 dispositif différentiel 30 mA spécifique à ce circuit, de préférence à immunité renforcée (possibilité d'alimentation par transformateur de séparation).

Autres circuits

D'autres circuits spécialisés sont à mettre en œuvre si les applications sont prévues (771.314.2.2) :

- chauffe-eau, chaudière et ses auxiliaires, pompe à chaleur, climatisation
- appareil de chauffage salle de bains (par ex. sèche-serviette)
- piscine
- circuits extérieurs (alimentation d'une ou plusieurs utilisations non attenantes au bâtiment, par ex. éclairage jardin, portail automatique, …)
- alarmes, contrôles, ...
- VMC lorsqu'elle n'est pas collective ...

Il est recommandé de repérer les socles de prises commandés.

La norme fonction par fonction

Protection différentielle 30 mA

Tableau 771E - Choix des interrupteurs différentiels Branchement monophasé de puissance ≤ 18 kVA, avec ou sans chauffage électrique.

surface	Nombre, type et courant
des locaux	assigné minimal In
d'habitation	des interrupteurs
	différentiels 30 mA
surface ≤ 35 m ²	1 x 25 A de type AC
	et 1 x 40 A de type A (4)
35 m ² < surface ≤ 100 m ²	2 x 40 A de type AC
	et 1 x 40 A de type A (4)
surface > 100 m ²	3 x 40 A de type AC (5)
	et 1 x 40 A de type A (4)

(4) L'interrupteur différentiel 40 A de type A doit protéger notamment les circuits spécialisés cuisinière ou plaque de cuisson et lave-linge. En effet ces matériels peuvent en cas de défaut produire des courants comportant des composantes continues

(5) En cas de chauffage électrique de puissance supérieure à 8 kVA, remplacer un interrupteur différentiel 40 A de type AC par un interrupteur différentiel 63 A de type AC.

Tous les circuits de l'installation doivent être protégés par un dispositif différentiel résiduel (DDR) 30 mA (771.531.2.3.2)

- le nombre, le type et le courant assigné sont donnés dans le tableau 771E ci-contre
- ces dispositifs doivent être placés à l'origine de tous les circuits.

Architecture - Répartition des circuits (771.531.2.3.2.1)

- les circuits sont à répartir judicieusement en aval des 30 mA
- recommandation de protéger par des 30 mA différents les circuits d'éclairage et les prises de courant d'une même pièce.

Chauffage électrique avec fil pilote (771.531.2.3.2.1)

■ l'ensemble des circuits de chauffage, y compris le fil pilote, est placé sous un même 30 mA.

Circuits extérieurs (771.531.2.3.2.1)

■ la protection des circuits extérieurs, alimentant des applications extérieures non fixées au bâtiment, doit être distincte de celle des circuits intérieurs.

Page: C8

Documents ressources: partie C



Norme NF C 15-100 (source Schneider)

En noir: obligatoire
En bleu: recommandations
et commentaires

La norme fonction par fonction

Prises de courant

Installation des prises de courant (555.1.8)

■ installation de façon à ce que l'axe des alvéoles soit au moins à 50 mm au-dessus du sol fini pour les socles < 32 A et 120 mm au moins pour les socles 32 A.

Fixation des prises de courant (771.530.4)

- fixation par griffes vivement déconseillée et interdite depuis du 1er juin 2004
- utilisation recommandée de boîtes d'encastrement mixtes.

Emplacement (771.559.6.2)

■ au moins 1 socle prise de courant 16 A doit être placé à proximité de chaque prise de communication ou de télévision.

Limitation du nombre de socles prises de courant 16 A, non spécialisées dans 1 même circuit (771.314.2.1)

- 5 prises, si conducteurs 1,5 mm²
- 8 prises, si conducteurs 2,5 mm².

Protection circuits prises de courant (771.533 - Tableau 771F)

- conducteurs 1,5 mm² = disjoncteur 16 A (fusible non autorisé)
- conducteurs 2,5 mm² = disjoncteur 20 A ou fusible 16 A.

Décompte des socles de prises de courant montées

dans 1 même boîtier (771.314.2.1)

- ensemble de 1 ou 2 boîtiers = 1 socle
- ensemble de 3 ou 4 boîtiers = 2 socles
- ensemble > à 4 boîtiers = 3 socles.

Il est recommandé de repérer les socles de prises commandés.

La norme fonction par fonction

Réseaux de communication

Nombre minimal de prises de communication (771.559.6.1.1)

- au moins 1 socle par pièce principale et cuisine dont 1 dans la salle de séjour près de la prise télévision
- minimum de 2 socles pour petit logement.

Type de prise de communication (771.559.6.1.1)

- socle de prise type "RJ45"
- socle de prise téléphonique "en T" **encore admis** pour tenir compte du matériel existant.

Nombre minimal de prises télévision (771.559.6.1.2)

Lorsque les réseaux de communication n'assurent pas la fonction de distribution de la télévision, l'équipement minimum consiste en la pose de :

- au moins 2 prises télévisons dans les logements de surface < à 100 m²
- au moins 3 prises télévisons dans les logements de surface > à 100 m²
- 1 prise télévision est admise dans les logements de surface ≤ à 35 m².

Installation (771.559.6.2)

- chaque socle doit être desservi par 1 canalisation provenant du tableau de communication de la Gaine Technique Logement (GTL) : installation de façon à ce que l'axe des socles soit au moins à 50 mm au-dessus du sol fini
- fixation à griffes non admise
- pour les prises mixtes (BT + communication), une cloison doit séparer les 2 socles. L'intervention sur un des socles doit pouvoir être effectuée sans intervention sur l'autre.

Emplacement (771.559.6.2)

■ prises de communication et télévision non admises dans les volumes 0, 1 et 2 des locaux contenant 1 baignoire ou 1 douche.

Normes
Page: C 8 b

Documents ressources: partie C

MELEEC**

Norme NF C 15-100 (source Schneider)

En noir: obligatoire
En bleu: recommandations
et commentaires

La norme fonction par fonction

Eclairage

Nombre minimal de circuits d'éclairage (771.314.2.3)

■ au moins 2 circuits pour logements de S > 35 m².

Nombre de points d'éclairage alimentés par un même circuit (771.314.2.3)

- il est limité à 8
- spots ou bandeaux lumineux = 1 point d'éclairage par tranche de 300 VA dans la même pièce.

Protection des circuits d'éclairage (771.533 - Tableau 771F)

■ circuit 1,5 mm²: disjoncteur 16 A ou fusible 10 A.

Installation d'appareillage manuel de commande (771.536.5)

- généralement placé près d'1 porte, à portée de la main, du côté de l'ouvrant
- hauteur comprise entre 0,80 m et 1,30 m, au-dessus du sol fini.

Commande couloirs et circulations (771.536.5) par dispositif de commande manuel placé

- à moins d'1 m de chaque accès, si ce dispositif ne comporte pas de voyant lumineux
- à moins de 2 m de chaque accès, si ce dispositif comporte 1 voyant lumineux
- par système automatique (détection de présence).

Prises de courant commandées (771.465.1)

- chaque socle est compté comme 1 point éclairage
- alimentation par les circuits éclairage
- courant nominal socle = 16 A
- recommandation de repérage des socles.

Dispositif de commande

- 2 socles au plus placés dans la même pièce : utilisation d'un interrupteur
- plus de 2 socles : utilisation de télérupteur, contacteur ou similaire.

La norme fonction par fonction

Boîtes de connexion & dispositifs connexion luminaires

Boîte de connexion (559.1.1)

- obligatoire si la canalisation est encastrée
- non obligatoire si la canalisation est en saillie et si le matériel est pourvu de bornes de raccordement réseau (ex. hublot, ...).

Boîte de connexion pour alimentation des points d'éclairage

- si la fixation est dans un plafond, elle doit être prévue pour la suspension de luminaire avec une charge d'un minimum de 25 kg
- fixation de la boîte à la structure du bâtiment.

DCL (559.1.1)

■ obligatoire en présence d'une boîte de connexion.

Champ d'application DCL

- luminaire de courant nominal ≤ 6 A
- conditions des influences externes < AD2.

Conséquences dans le logement

- DCL obligatoire dans tous les locaux, excepté :
- □ extérieur
- □ volume 0 1 et 2 de la salle de bains
- □ buanderie.

Page: C9

Documents ressources: partie C



Norme NF C 15-100 (source Schneider)

En noir: obligatoire
En bleu: recommandations
et commentaires

La norme fonction par fonction

Chauffage électrique

Fil pilote (771.462.2)

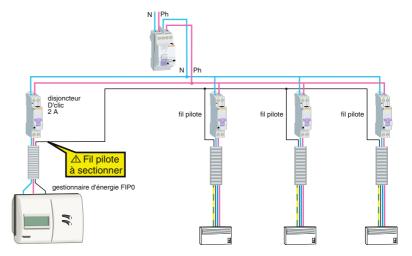
- le sectionnement du fil pilote doit être prévu
- sectionnement réalisé à l'origine de chacun des circuits de chauffage par dispositif associé au dispositif de protection.

Possibilité d'avoir le sectionnement :

- soit en association avec un interrupteur général de chauffage
- soit par un dispositif indépendant, le dispositif de protection dédié à la gestion d'énergie pouvant remplir cette fonction.
- si sectionnement indépendant, obligation de marquage "Attention fil pilote à sectionner" :

 □ sur tableau de répartition

 □ à l'intérieur de la hoîte de connevion de l'équiperm
- □ à l'intérieur de la boîte de connexion de l'équipement de chauffage.



Exemple : sectionnement du fil pilote par le disjoncteur 2 A D'clic XP ou D'clic XE, dédié au gestionnaire d'énergie

La norme fonction par fonction

Schéma et identification des circuits



Schémas (771.514.5)

- établir un schéma, diagramme ou tableau à destination de l'utilisateur
- un schéma unifilaire comportant les éléments ci-dessous répond à cette obligation :
- □ nature et type des dispositifs de protection et de commande
- □ courant de réglage et sensibilité des dispositifs de protection et de commande
- □ puissance prévisionnelle
- □ nature des canalisations pour circuits extérieurs
- □ nombre et section des conducteurs
- □ application (éclairage, prises, ...)
- □ local desservi (chambre 1, cuisine ...).

Identification des circuits (771.514)

- chaque circuit doit être repéré par une indication appropriée, correspondant aux besoins de l'usager et du professionnel
- ce repérage doit rester visible après l'installation du tableau.

Repérage des circuits au tableau

- locaux + fonctions
- pictogrammes ou autres indications appropriées.

Page: C9b

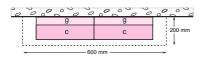
Documents ressources: partie C



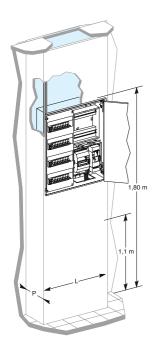
Norme NF C 15-100 (source Schneider)

En noir: obligatoire
En bleu: recommandations
et commentaires

1,80 m



Exemple de matérialisation saillie par goulottes + coffrets. a : armoire, c : coffret



GTL en saillie matérialisée par un ensemble préfabriqué intégrant un coffret technique.

La norme fonction par fonction

Gaine technique logement

Gaine Technique Logement (771.558.2)

■ généralité :

□ la GTL regroupe en un seul emplacement toutes les arrivées des réseaux de puissance et de communication.

□ elle doit permettre des extensions de l'installation électrique aussi aisées que possible et faciliter les interventions en toute sécurité.

□ elle est prescrite pour tous les locaux d'habitation (individuel ou collectif). □ en réhabilitation, la GTL n'est exigée que dans le cas d'une rénovation totale avec redistribution des cloisons des locaux d'habitation.

■ emplacement :

□ la GTL est située :

- soit à l'intérieur du logement, de préférence à proximité d'une entrée (principale ou de service).
- soit dans un garage ou local annexe

□ si la GTL comporte le dispositif de coupure d'urgence, elle doit être directement accessible à partir de l'intérieur du logement.

■ destination:

□ la GTL doit contenir :

- le panneau de contrôle (s'il est placé à l'intérieur du logement)
- le tableau de répartition principal
- le tableau de communication
- 2 socles PC 16 A 250 V 2P+T, protégés par un circuit dédié pour alimenter des appareils de communication placés dans la GTL
- les autres applications de communication si prévues (TV, satellite, ...)
- les canalisation de puissance, de communication et de branchement et éventuellement :
- un équipement multiservices à l'habitat (domotique)
- une protection intrusion.
- réalisation:

□ la GTL a des dimensions intérieures minimales suivantes :

- largeur : 60 cm
- profondeur : 20 cm
- hauteur : du sol au plafond.

Tableau de contrôle (771.558.3)

■ le panneau de contrôle supporte l'appareil général de commande et de protection (AGCP) et le compteur électrique.

Canalisation (771.558.2.5)

■ le cheminement des réseaux de puissance et de communication doit se faire dans des conduits ou compartiments de goulottes distincts.

NF C 14-10 (§ 6.1.3)

■ si le câble de branchement est placé dans un compartiment de goulotte, ce compartiment doit être muni d'un dispositif de fermeture indépendant des autres compartiments.

Tableau de répartition (771.558.4)

■ réserve minimale de 20 %.

Tableau de communication (771.558.5 et 771.559.6.1.1)

- dimension minimale: 250 x 225 x 70 mm
- le tableau de communication est destiné à recevoir le point de livraison de l'opérateur.
- il doit comporter au moins :
- □ une barrette de terre

□ et un rail.

- un dispositif de terminaison intérieur (DTI) ou équivalent matérialise la limite de responsabilité entre le réseau de l'opérateur et les installations internes des utilisateurs.
- la liaison fonctionnelle entre les barrettes de terre du tableau de répartition et le tableau de communication doit être aussi courte que possible (de préférence inférieur à 50 cm) et de section 6 mm² minimum.
- chacun des socles de prise de communication est desservi par une canalisation provenant du tableau de communication de la gaine technique.

Norme NF C 15-100 (source Schneider)

Applications

Tarif bleu DuoLine et Opale

Mise en œuvre de la norme NF C 15-100

Logement ≤ 35 m² sans chauffage électrique

■ Cuisine: 4 m².

■ Entrée : 4 m².

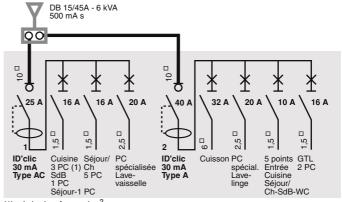
■ Séjour / chambre : 21 m².

■ Salle de bains : 4,5 m².

■ WC: 1,5 m².



Installation dans un coffret Opale 1 rangée



(1) admis si surface ≤ 4 m²

Applications

Tarif bleu DuoLine et Opale

Mise en œuvre de la norme NF C 15-100

Logement ≤ 35 m² avec chauffage électrique avec fil pilote

■ Cuisine: 4 m².

■ Entrée : 4 m².

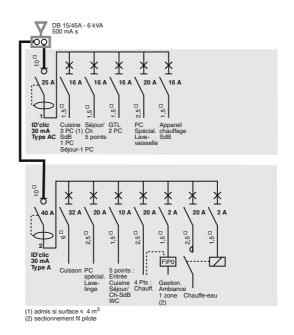
Séjour / chambre : 21 m².
 Salle de bains : 4,5 m².

■ WC : 1,5 m².

■ Chauffage électrique avec fil pilote.



Installation dans un coffret Opale 2 rangées







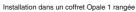
Norme NF C 15-100 (source Schneider)

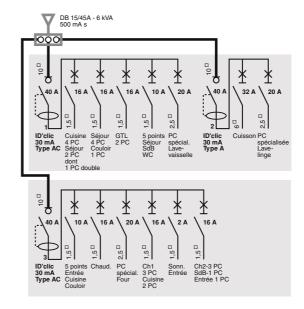
Mise en œuvre de la norme NF C 15-100

Logement ≤ 100 m² sans chauffage électrique

- Cuisine : 9,6 m². Séjour : 23 m².
- 2 chambres : 11 m².
- Salle de bains : 4,5 m².
- WC: 1,6 m².
 Entrée: 5 m².
 Couloir: 4,3 m².







Documents ressources: partie C



Norme NF C 15-100 (source Schneider)

Applications

Tarif bleu DuoLine et Opale

Mise en œuvre de la norme NF C 15-100

Logement ≤ 100 m² avec chauffage électrique avec fil pilote

■ Cuisine : 9,6 m². ■ Séjour : 23 m².

■ 2 chambres: 11 m².

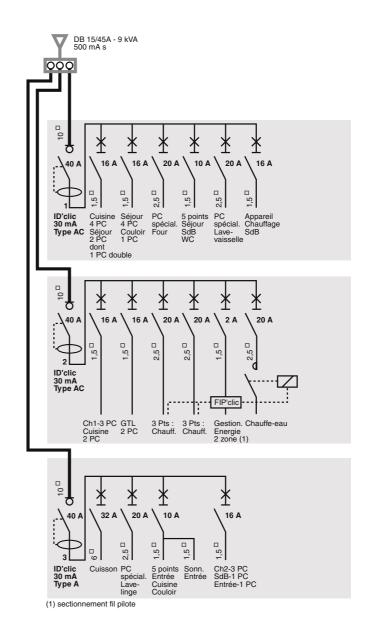
■ Salle de bains : 4,5 m².

■ WC : 1,6 m².

■ Entrée : 5 m². ■ Couloir : 4,3 m².



Installation dans un coffret Opale 3 rangées



Page: C 11 b



Norme NF C 15-100 (source Schneider)

Applications

Tarif bleu DuoLine et Opale

Mise en œuvre de la norme NF C 15-100

Logement > 100 m² sans chauffage électrique

■ Cuisine / buanderie: 15,5 m².

■ Séjour / salon : 35 m².

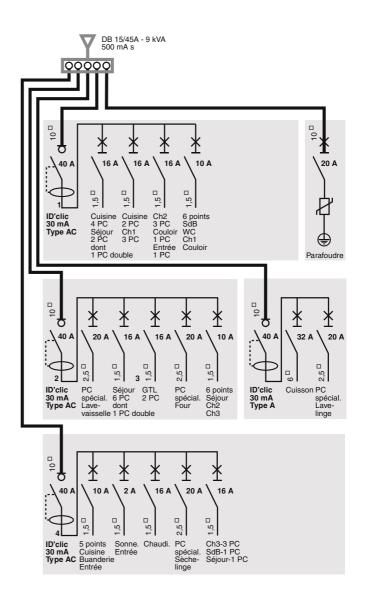
■ 2 chambres: 11 m². ■ 1 chambre: 12,8 m².

■ Salle de bains : 4,9 m². ■ WC : 1,4 m².

■ Entrée : 6,6 m². ■ Couloir : 6,8 m².



Installation dans un coffret Opale 3 rangées





Norme NF C 15-100 (source Schneider)

Applications

Tarif bleu DuoLine et Opale

Mise en œuvre de la norme NF C 15-100

Logement > 100 m² avec chauffage électrique avec fil pilote

■ Cuisine / buanderie: 15,5 m².

■ Séjour / salon : 35 m².

■ 2 chambres: 11 m². ■ 1 chambre: 12,8 m².

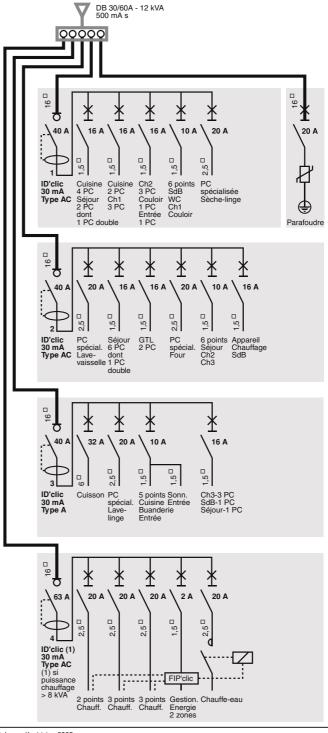
■ Salle de bains : 4,9 m². ■ WC : 1,4 m².

■ Entrée : 6,6 m². ■ Couloir : 6,8 m².

■ Chauffage électrique avec fil pilote.



Installation dans un coffret Opale 3 rangées





Norme NF C 15-100 (source Schneider)

Applications

Tarif bleu DuoLine et Pragma D

Mise en œuvre de la norme NF C 15-100

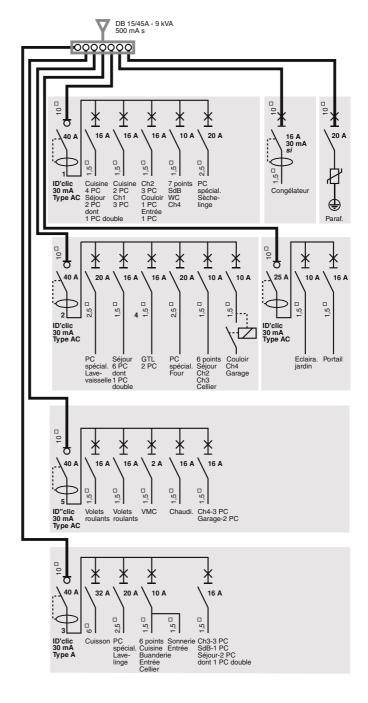
Logement > 145 m² sans chauffage électrique

■ Cuisine: 15,4 m².
■ Cellier: 4,5 m².
■ Buanderie: 5 m².
■ Séjour / salon: 40 m².
■ 3 chambres: 11 m².
■ 1 chambre: 14,8 m².
■ Salle de bains: 7,6 m².
■ Salle de bains: 4,9 m².

■ 2 WC : 1,4 m². ■ Entrée : 9,2 m². ■ Couloir : 7,8 m².



Installation dans un coffret Pragma D18 en saillie 3 rangées



Documents ressources: partie C

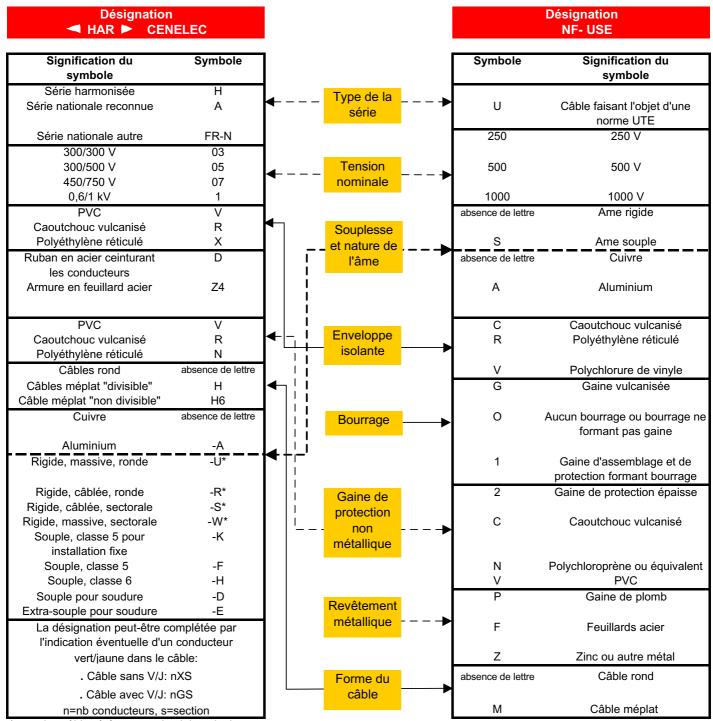


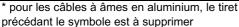
Désignation normalisée des conducteurs et câbles (source Pirelli)

DENOMINATION SYMBOLIQUE DES CÂBLES

Les conducteurs et câbles définis par une norme UTE sont désignés à l'aide d'un système harmonisé ou bien à l'aide du système UTE traditionnel selon qu'il s'agit de modèles concernés ou non par l'harmonisation en vigueur dans le cadre du CENELEC.

Ces deux systèmes de désignation sont repris par la norme NF C 30-202 et HD 361 et comprennent une suite de symboles disposés de gauche à droite, dans l'ordre, dont un extrait est donné ci-dessous.







Documents ressources: partie C

Page : C 14



Désignation normalisée des conduits (source Arnould)

Normes

Système de conduits : codifications

Arnould à la pointe des normes L'ensemble des conduits Arnould est à la pointe des normes produits (NF EN 61386 remplaçant la NF EN 50086) et des normes d'installation (NF C 15 100). Les évolutions majeures des normes: • l'obligation d'utilisation de conduits de diamètre 25 minimum pour le passage des courants faibles; • la NF EN 61386 demande une résistance au feu accrue et des essais de chocs plus contraignants. Notre site de production est certifié ISO 9001-V2000*, ainsi que ISO 14001** * La norme ISO 9001-V2000 traite du "management de la qualité" pour répondre : • aux exigences réglementaires applicables, • à améliorer la satisfaction du client, • à réaliser une amélioration continue de ses perfoemances dans la recherche de ces objectifs. * La norme ISO 14000 traite du "management environnemental" pour : • réaliser une amélioration continue de ses perfoemances environnemental" et sels sur l'environnement, • réaliser une amélioration continue de ses perfoemances environnementales.

		DES CHIFFRES de la codification)	
1er CHIFFRE	2ème CHIFFRE	3 ^{ème} CHIFFRE	4ème CHIFFRE
Résistance à l'écrasement	Résistance aux chocs	Température mini d'utilisation et d'installation	Température maxi d'utilisation et d'installation
Très léger 125 N	Très léger 0,5 J	1 + 5° C	1 60° C
2 Léger 320 N	2 Léger 1 J	2 - 5° C	2 90° C
3 Moyen 750 N	3 Moyen 2 J	3 - 15° C	3 105° C
4 Elevé 1250 N	4 Elevé 6 J	4 - 25° C	4 120° C
Très élevé 4000 N	Très élevé 20 J	5 - 45° C	5 150° C
			6 250° C
			7 400° C
	CODIFICATION	N DES LETTRES	
I Isolant S S	ouple Lisse	A Annelé	
R Rigide C	Cintrable Transver élastique	rsalement M Métallic	que
	ant Cintrable Transversalemer hocs : 6 J (élevée), températu	nt élastique Annelé. Résistance re d'utilisation : -5°C/+90°C.	e à l'écrasement : 750 N

Système	de condui	ts : la norme						Indic	e de protec	tion : IK *													
Nature des	conf	tème de conduits ormes à la norme 386 / NF EN 50086-2-4	Indice de protection système Nature des conduits	confe	tème de conduits ormes à la norme 386 / NF EN 50086-2-4	Indice de protection système		Protection es chocs méd empérature	aniques														
conduits	Désignation	Système mini correspondant	Arnould	conduits	Désignation	Système mini correspondant	Arnould	IK	Energie des chocs (en Joules)	« AG » de la NF C 15-100													
Isolant Cintrable	ICTA	• 1 conduit • 1 accessoire		Isolant	IRL	• 1 conduit		00	0 0,15														
Transversalement élastique Annelé	3422	d'assemblage non intégré (manchon)	IP 44	Rigide Lisse	4431	• 1 manchon • 1 cintre	IP 44	02	0,20	AG1													
7 unicio								03	0,35														
Isolant	ICA 3321	1 conduit 1 accessoire				• 1 conduit • 1 manchon	IP 44	04	0,50														
Cintrable Annelé			d'accomblage non	IP 44			• 1 cintre		05	0,70													
Amer				Isolant	IRL	• 1 conduit • 1 manchon		06	1														
		1 conduit 1 accessoire d'assemblage non intégré (manchon)	\vdash	Rigide Lisse	4554	1 cintre Joint	IP 55	07	2	AG2													
Isolant Cintrable	DuoGliss		1 accessoire d'assemblage non	1 accessoire d'assemblage non	1 accessoire d'assemblage non												Lisse		• 1 conduit		08	5	AG3
Transversalement élastique	4433					IP 44			1 manchon 1 cintre	IP 67	09	10											
elastique											• Colle	07	10	20	AG4								
Conduit enterré pour protection des câbles électriques		• 1 conduit • 1 manchon	IP 54	Métallique Rigide Lisse	MRL 5557	• 1 conduit • 1 accessoire d'assemblage non intégré (manchon) • 1 accessoire de changement de direction (coude ou cintre).	IP 68	de co d'un donn	bleau perr onnaître la produit à u é en Joules	résistance un impact s à													
Isolant Rigide Lisse	IRL 3321	1 conduit 1 accessoire d'assemblage non intégré (manchon) 1 accessoire de changement de direction (coude ou cintre).	IP 44					à pa	érature am rtir du code n la norme :														

arnould 14

Documents ressources: partie C



Les indices de protection (source Hager)

hager

Indices de protection

Le degré de protection des enveloppes pour le matériel électrique basse tension est défini par deux codes :

- l'indice de protection IP, défini par la norme NF EN 60-529. Il est caractérisé par 2 chiffres relatifs à certaines influences externes :
- 1er chiffre : (de 0 à 6) protection contre les corps solides
- $2^{\grave{e}me}$ chiffre : (de 0 à 8) protection contre les liquides

 le code IK, défini par la norme NF EN 50-102. Il est caractérisé par un groupe de chiffres (de 00 à 10) relatif à la protection contre les chocs mécaniques.



1er chiffre :

protection contre les corps solides

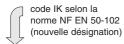
IP	désignation	
0		pas de protection
1	1 -	protégé contre les corps solides supérieurs à 50 mm \varnothing (ex : dos de la main)
2		protégé contre les corps solides supérieurs à 12 mm Ø (ex : doigts de la main) minimum exigé pour la protection contre les contacts directs
3	I	protégé contre les corps solides supérieurs à 2,5 mm Ø (ex : fils, outils)
4	F	protégé contre les corps solides supérieurs à 1mm Ø (ex : petits fils, outils fins)
5		protégé contre les poussières (pas de dépôts nuisibles)
6	I	étanche à la poussière

2ème chiffre :

protection contre les liquides

IP	désignation	
0		pas de protection
1		protégé contre les chutes verticales de gouttes d'eau (condensation)
2	F	protégé contre les chutes de gouttes d'eau jusqu'à 15° de la verticale
3	F	protégé contre l'eau en pluie jusqu'à 60° de la verticale
4	F	protégé contre les projections d'eau de toutes directions
5	* !	protégé contre les jets d'eau de toutes directions à la lance
6	* * *	protégé contre les projections d'eau assimilables aux paquets de mer
7	15 cm	protégé contre les effets de l'immersion
8	7	protégé contre les effets prolongés de l'immersion sous pression

code IK: protection contre les chocs mécaniques



code IK	énergie de choc
00	non protégé
01	0,15 joule
02	0,2 joule
03	0,35 joule
04	0,5 joule
05	0,7 joule
06	1 joule
07	2 joules
08	5 joules
09	10 joules
10	20 joules



lettre additionnelle (en option) protection des personnes contre l'a

protection des personnes contre l'accès aux parties dangereuses

\sim	
	désignation
Α	protégé contre l'accès du dos de la main
В	protégé contre l'accès du doigt
С	protégé contre l'accès d'un outil - Ø 2,5 mm
D	protégé contre l'accès d'un outil - Ø 1 mm
	lettre supplémentaire (en option) information spécifique au matériel désignation
Н	matériel à haute tension
M	mouvement pendant l'essai à l'eau
S	stationnaire pendant l'essai à l'eau
W	intempéries

Documents ressources : partie C



Les indices de protection (source Hager)

Les indices de protection IP et le code IK indiqués dans le tableau ci-dessous sont donnés par le guide UTE C 15-103 . Pour certains locaux repérés par*, le guide UTE C 15-103 indique des IP et IK supérieurs pour des conditions d'emploi inhabituelles.

	IP	IK
Locaux domestiques		
Bains voir salles d'e		
Buanderies* Caves, celliers*	23 20	02
Chambres	20	02
Cours*	24	02
Cuisines	20	02
Douches (salles d'eau) voir salles d'e Greniers, combles	eau 20	02
Jardins*	24	02
Lieux d'aisance	21	02
Lingeries (salles de repassage)	21	02
Locaux à poubelles* Salles d'eau volume 0	25 27	02
volume 1	24	02
volume 2	23	02
volume 3 Salles de séjour	21 20	02
Séchoirs	21	02
Sous-sols*	21	02
Terrasses couvertes	21	02
Toilettes (cabinets de) Vérandas	21 21	02
Vides sanitaires*	23	02
Locaux techniques		02
·	22	00
Accumulateurs (salle d')* Ateliers*	23 21	02
Garages (-100 m ²)	21	07
Laboratoires*	21	02
Laveurs de conditionnement d'air Machines (salles de)*	24 31	07
Salles de commande	20	02
Service électrique	20	07
Surpresseurs d'eau*	23	07
Chaufferies et locaux annexes		
Chaufferies à charbon*	51	07
autres combustibles	21	07
Local de détente (gaz)* Local de pompes*	20 23	07
Local de pompes Local de vase d'expansion	21	02
Sous-station de vapeur		
ou d'eau chaude*	23	07
Soute à combustibles à charbon* à fuel*	50 20	08
à gaz liquéfié*	20	07
Soute à scories*	50	08
Garages et parcs de stationnement		
supérieurs à 100 m²		
Aires de stationnement*	21	07
Ateliers	21	08
Local de recharge de batteries Zones de lavage à l'intérieur du local	23 25	07
Zones de graissage	23	08
Zones de sécurité à l'intérieur	21	07
à l'extérieur	24	07
Locaux sanitaires à usage collectif		
	21	07
Salles d'urinoirs	23	07
Salles d'urinoirs Salles de lavabos collectifs	23	10,
Salles de lavabos collectifs individuels	21	07
Salles de lavabos collectifs individuels Salles de W.C. à cuvette (à l'anglaise	21)21	07 07
Salles de lavabos collectifs individuels Salles de W.C. à cuvette (à l'anglaise à la turque	21	07
Salles de lavabos collectifs individuels Salles de W.C. à cuvette (à l'anglaise à la turque Bâtiments à usage collectif	21)21 23	07 07 07
Salles de lavabos collectifs individuels Salles de W.C. à cuvette (à l'anglaise à la turque Bâtiments à usage collectif Bibliothèques	21)21 23 20	07 07 07
Salles de lavabos collectifs individuels Salles de W.C. à a cuvette (à l'anglaise à la turque Bâtiments à usage collectif Bibliothèques Bureaux Grandes cuisines*:	21)21 23	07 07 07
Salles de lavabos collectifs individuels Salles de W.C. à a cuvette (à l'anglaise à la turque Bâtiments à usage collectif Bibliothèques Bureaux Grandes cuisines*:	21)21 23 20	07 07 07
Salles de lavabos collectifs individuels Salles de W.C. à cuvette (à l'anglaise à la turque Bâtiments à usage collectif Bibliothèques Bureaux Grandes cuisines*: - de 0 à 1,10 m de haut - de 1,10 m à 2 m de haut	21)21 23 20 20 25 24	07 07 07 02 02 02 08 07
Salles de lavabos collectifs individuels Salles de W.C. à cuvette (à l'anglaise à la turque Bâtiments à usage collectif Bibliothèques Bureaux Grandes cuisines*: - de 0 à 1,10 m de haut - de 1,10 m à 2 m de haut - au-dessus de 2 m	21)21 23 20 20 25	07 07 07 02 02 08
Salles de lavabos collectifs individuels Salles de W.C. à cuvette (à l'anglaise à la turque Bâtiments à usage collectif Bibliothèques Bureaux Grandes cuisines*: - de 0 à 1,10 m de haut - de 1,10 m à 2 m de haut - au-dessus de 2 m Locaux abritant les machines	21)21 23 20 20 25 24 23	07 07 07 02 02 08 07 02
Salles de lavabos collectifs individuels Salles de W.C. à cuvette (à l'anglaise à la turque Bâtiments à usage collectif Bibliothèques Bureaux Grandes cuisines*: - de 0 à 1,10 m de haut - de 1,10 m à 2 m de haut - au-dessus de 2 m	21)21 23 20 20 25 24	07 07 07 02 02 02 08 07
Salles de lavabos collectifs individuels Salles de W.C. à cuvette (à l'anglaise à la turque Bâtiments à usage collectif Bibliothèques Bureaux Grandes cuisines*: - de 0 à 1,10 m de haut - de 1,10 m à 2 m de haut - au-dessus de 2 m Locaux abritant les machines de reproduction de plan, etc Locaux de casernement Salles de consultation à usage médical	21)21 23 20 20 25 24 23 20 21	07 07 07 02 02 02 08 07 02 02 07
Salles de lavabos collectifs individuels Salles de W.C. à cuvette (à l'anglaise à la turque Bâtiments à usage collectif Bibliothèques Bureaux Grandes cuisines*: - de 0 à1,10 m de haut - de 1,10 m à 2 m de haut - au-dessus de 2 m Locaux abritant les machines de reproduction de plan, etc Locaux de casernement Salles de consultation à usage médical sans équipement spécifique*	21)21 23 20 20 25 24 23 20 21 20	07 07 07 02 02 08 07 02 02 07
Salles de lavabos collectifs individuels Salles de W.C. à cuvette (à l'anglaise à la turque Bâtiments à usage collectif Bibliothèques Bureaux Grandes cuisines*: - de 0 à1,10 m de haut - de 1,10 m à 2 m de haut - au-dessus de 2 m Locaux abritant les machines de reproduction de plan, etc Locaux de casernement Salles de consultation à usage médical sans équipement spécifique* Salles d'archives	21)21 23 20 20 25 24 23 20 21 20 20	07 07 07 02 02 08 07 02 07 02 02
Salles de lavabos collectifs individuels Salles de W.C. à cuvette (à l'anglaise à la turque Bâtiments à usage collectif Bibliothèques Bureaux Grandes cuisines*: - de 0 à1,10 m de haut - de 1,10 m à 2 m de haut - au-dessus de 2 m Locaux abritant les machines de reproduction de plan, etc Locaux de casernement Salles de consultation à usage médical sans équipement spécifique* Salles d'archives Salles d'artente*	21)21 23 20 20 25 24 23 20 21 20 20 20	07 07 07 02 02 08 07 02 07 02 02 02 02
Salles de lavabos collectifs individuels Salles de W.C. à cuvette (à l'anglaise à la turque Bâtiments à usage collectif Bibliothèques Bureaux Grandes cuisines*: - de 0 à1,10 m de haut - de 1,10 m à 2 m de haut - au-dessus de 2 m Locaux abritant les machines de reproduction de plan, etc Locaux de casernement Salles de consultation à usage médical sans équipement spécifique* Salles d'archives	21)21 23 20 20 25 24 23 20 21 20 20	07 07 07 02 02 08 07 02 07 02 02
Salles de lavabos collectifs individuels Salles de W.C. à cuvette (à l'anglaise à la turque Bâtiments à usage collectif Bibliothèques Bureaux Grandes cuisines*: - de 0 à1,10 m de haut - de 1,10 m à 2 m de haut - au-dessus de 2 m Locaux abritant les machines de reproduction de plan, etc Locaux de casernement Salles de consultation à usage médical sans équipement spécifique* Salles d'archives Salles d'artente* Salles de dessin Salles de restaurant et de cantines Salles de réunions	21)21 23 20 20 25 24 23 20 21 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20	07 07 07 02 02 08 07 02 07 02 02 07 02 02 02 02
Salles de lavabos collectifs individuels Salles de W.C. à cuvette (à l'anglaise à la turque Bâtiments à usage collectif Bibliothèques Bureaux Grandes cuisines*: - de 0 à1,10 m de haut - de 1,10 m à 2 m de haut - au-dessus de 2 m Locaux abritant les machines de reproduction de plan, etc Locaux de casernement Salles de consultation à usage médical sans équipement spécifique* Salles d'archives Salles d'artente* Salles de dessin Salles de réunions Salles de réunions Salles de sports*	21)21 23 20 20 25 24 23 20 21 20 20 20 21 20 21 20 21	07 07 07 02 02 08 07 02 02 07 02 02 02 02 02 07
Salles de lavabos collectifs individuels Salles de W.C. à cuvette (à l'anglaise à la turque Bâtiments à usage collectif Bibliothèques Bureaux Grandes cuisines*: - de 0 à1,10 m de haut - de 1,10 m à 2 m de haut - au-dessus de 2 m Locaux abritant les machines de reproduction de plan, etc Locaux de casernement Salles de consultation à usage médical sans équipement spécifique* Salles d'archives Salles d'archives Salles de dessin Salles de restaurant et de cantines Salles de réunions Salles de sports* Salles de tri	21)21 23 20 20 25 24 23 20 21 20 20 20 20 20 21 21 20 21 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20	07 07 07 02 02 08 07 02 02 07 02 02 02 07 02 07
Salles de lavabos collectifs individuels Salles de W.C. à cuvette (à l'anglaise à la turque Bâtiments à usage collectif Bibliothèques Bureaux Grandes cuisines*: - de 0 à1,10 m de haut - de 1,10 m à 2 m de haut - au-dessus de 2 m Locaux abritant les machines de reproduction de plan, etc Locaux de casernement Salles de consultation à usage médical sans équipement spécifique* Salles d'archives Salles d'archives Salles de dessin Salles de réunions Salles de sports* Salles de tri Salles de démonstration et d'expositionc	21)21 23 20 20 25 24 23 20 21 20 20 20 21 20 21 20 21	07 07 07 02 02 08 07 02 02 07 02 02 02 02 02 07
Salles de lavabos collectifs individuels Salles de W.C. à cuvette (à l'anglaise à la turque Bâtiments à usage collectif Bibliothèques Bureaux Grandes cuisines*: - de 0 à1,10 m de haut - de 1,10 m à 2 m de haut - au-dessus de 2 m Locaux abritant les machines de reproduction de plan, etc Locaux de casernement Salles de consultation à usage médical sans équipement spécifique* Salles d'archives Salles d'archives Salles de dessin Salles de restaurant et de cantines Salles de réunions Salles de sports* Salles de tri	21)21 23 20 20 25 24 23 20 21 20 20 20 20 20 21 21 20 21 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20	07 07 07 02 02 08 07 02 02 07 02 02 02 07 02 07
Salles de lavabos collectifs individuels Salles de W.C. à cuvette (à l'anglaise à la turque Bâtiments à usage collectif Bibliothèques Bureaux Grandes cuisines*: - de 0 à 1,10 m de haut - de 1,10 m à 2 m de haut - au-dessus de 2 m Locaux abritant les machines de reproduction de plan, etc Locaux de casernement Salles de consultation à usage médical sans équipement spécifique* Salles d'archives Salles de dessin Salles de restaurant et de cantines Salles de restaurant et de cantines Salles de réunions Salles de sports* Salles de tri Salle de démonstration et d'expositionc Locaux ou emplacements dans	21)21 23 20 20 25 24 23 20 21 20 20 20 20 20 21 21 20 21 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20	07 07 07 02 02 02 07 02 07 02 02 07 02 02 07 07

Locaux ou emplacements (suite)		
•		
Battage de céréales* Bergeries (fermées) Buanderies Bûchers Caves de distillation Chais Cours Ecuries Elevage de volailles* Engrais (dépôts)* Etables Fenils* Fourrage (entrepôts de)* Fumières Greniers, granges* Paille (entrepôts de)* Porcheries Poulaillers Serres Traite (salles de) Installations diverses	50 35 24 30 23 23 25 35 35 50 50 50 24 24 35 35 35 35 35 35 35 35 40 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30	07 07 07 07 07 07 07 07 07 07 07 07 07 0
Etablissements forains Piscines volume 0	33 37	08 02
volume 1 volume 2*	35	02
volume 2* Quais de port de plaisance	34 34	02 08
Rues, cours, jardins, extérieurs*	34	07
Saunas Terrains camping et caravaning	34 34	02
Etablissements industriels		-
Abattoirs*	55	08
Accumulateurs (fabrication)	33	07
Acides (fabrication et dépôts) Alcools (fabrication et dépôts)	33 33	07
Aluminium (fabrication et dépôts)*	51	08
Animaux (élevage, engraissement, ve Asphalte, bitume (dépôts)*	ente)45 53	07
Battage, cardage des laines*	50	08
Blanchisseries*	23 50	07 08
Bois (travail du)* Boucheries*	24	08
Boulangeries	50	07
Brasseries Briqueteries*	24 53	07
Caoutchouc (travail, transformation)*	54	07
Carbures (fabrication, dépôts)* Carrières*	51 55	07
Cartons (fabrication)	33	07
Cartoucheries* Celluloïd (fabrication d'objets)	53 30	80
Cellulose (fabrication)	34	08
Chaînes d'embouteillage	35	80
Charbons (entrepôts)* Charcuteries*	53 24	08
Chaudronneries	30	80
Chaux (fours à)* Chiffons (entrepôts)	50 30	08
Chlore (fabrication et dépôts)	33	07
Chromage Cimenteries*	33 50	07
Cokeries*	53	08
Colles (fabrication) Combustibles liquides (dépôts)*	33 31	07
Corps gras (traitement)*	51	07
Cuir (fabrication et dépôts) Cuivre traitements minéraux	31 31	08
Décapage*	54	08
Détersifs (fabrication produits)* Distilleries	53 33	07
Electrolyse	23	08
Encres (fabrication) Engrais (fabrication et dépôts)*	31 53	07
Explosifs (fabrication et dépôts)*	55	08
Fer (fabrication et traitement)* Filatures*	51 50	08
Fourrures (battage)*	50	07
Fromageries Gaz (usines et dénôts)	25 31	07 08
Gaz (usines et dépôts) Goudrons (traitements)	33	08
Graineteries*	50	07
Gravures sur métaux Huiles (extraction)	33 31	07
Hydrocarbures (fabrication)*	33	08
Imprimeries Laiteries	20 25	08 07
Laveries, lavoirs publics	25	07
Liqueurs (fabrication)	21	07
		l

	Etablissements industriels (suite)	IP	IK
	Liquides halogènes (emploi) Liquides inflammables	21	08
	(dépôts et ateliers où on les emploie) Machines (salles de) Magnésium (fabrication, travail, dépôts) Matières plastiques (fabrication)* Menuiseries* Métaux (traitements des)* Moteurs thermiques (essais de) Munitions (dépôts) Nickel (traitement des minerais) Ordures ménagères (traitement)* Papier (entrepôts) Papier (fabrication et dépôts) Pâte à papier (préparation) Peintures (fabrication et dépôts) Pâtre (broyage, dépôts)* Poudreries* Produits chimiques (fabrication)* Raffineries de pétrole* Salaisons Savons (fabrication) Scieries* Serrureries Soies et crins (préparation des)* Soufre (traitement)* Spiritueux (entrepôts) Sucreries* Tanneries Textile tissus (fabrication)* Vernis (fabrication,application) Verreries	21 20 51 51 50 33 33 33 33 33 33 33 33 33 33 34 33 33	08 08 08 08 08 08 08 07 07 07 07 07 08 07 07 07 07 07 07 07 07 07 07 07 07 07
	Zinc (travail du) Etablissements recevant du publi	31 ic	80
	Les installations doivent répondre aux		
-	conditions gén ^{ales} du règlement de sécur applicable à ces établissem ^{is} (articles EL Salles d'audition, de conférences, réuni spectacles, ou à usages multiples:	.)	
	Salles* Cages de scène	20 20	02 08
	Magasins de décors Locaux des perruquiers et	20	80
M	des cordonniers Magasins de vente, centres commercia	20	07
	Locaux de vente Stockage et manipulation de	20	80
N	matériel d'emballage Restaurants et débits de boissons	20 20	08 02
O	Hôtels et pensions de famille : Chambres	20	02
P R	Salles de danse et salles de jeux Etablissements d'enseignement,	20	07
	colonies de vacances : Salles d'enseignement	20	02
S	Dortoirs Bibliothèques, centres de doc.	20 20	07 02
Т	Expositions Halls et salles	20	02
1	Locaux de réception des matériels et marchandises	20	
		20	80
U	Etablissements sanitaires : Chambres		
U	Chambres Incinération*	20 21	02 07
U	Chambres Incinération* Bloc opératoire Stérilisation centralisée*	20	02
V	Chambres Incinération* Bloc opératoire Stérilisation centralisée* Pharmacies et laboratoires, avec plus de 10 litres de liquides inflammables* Etablissements de cultes	20 21 20 24 21 20	02 07 07 02 02
	Chambres Incinération* Bloc opératoire Stérilisation centralisée* Pharmacies et laboratoires, avec plus de 10 litres de liquides inflammables* Etablissements de cultes Administrations, banques Etablissements sportifs couverts :	20 21 20 24 21 20 20	02 07 07 02 02 02 02
v w	Chambres Incinération* Bloc opératoire Stérilisation centralisée* Pharmacies et laboratoires, avec plus de 10 litres de liquides inflammables* Etablissements de cultes Administrations, banques Etablissements sportifs couverts : Salles* Locaux contenant des	20 21 20 24 21 20 20 21	02 07 07 02 02 02 02 07
V W X	Chambres Incinération* Bloc opératoire Stérilisation centralisée* Pharmacies et laboratoires, avec plus de 10 litres de liquides inflammables* Etablissements de cultes Administrations, banques Etablissements sportifs couverts : Salles* Locaux contenant des installations frigorifiques Musées	20 21 20 24 21 20 20 21 21 21 20	02 07 07 02 02 02 02 02 07
V W X Y PA CT	Chambres Incinération* Bloc opératoire Stérilisation centralisée* Pharmacies et laboratoires, avec plus de 10 litres de liquides inflammables* Etablissements de cultes Administrations, banques Etablissements sportifs couverts: Salles* Locaux contenant des installations frigorifiques Musées Etablissements de plein air* Chapiteaux et tentes	20 21 20 24 21 20 20 21 21 20 23 44	02 07 07 02 02 02 02 07 08 02 08 08
V W X Y PA CT SG	Chambres Incinération* Bloc opératoire Stérilisation centralisée* Pharmacies et laboratoires, avec plus de 10 litres de liquides inflammables* Etablissements de cultes Administrations, banques Etablissements sportifs couverts: Salles* Locaux contenant des installations frigorifiques Musées Etablissements de plein air*	20 21 20 24 21 20 20 21 21 20 23	02 07 07 02 02 02 02 02 07 08 02 08
V W X Y PA CT SG PS	Chambres Incinération* Bloc opératoire Stérilisation centralisée* Pharmacies et laboratoires, avec plus de 10 litres de liquides inflammables* Etablissements de cultes Administrations, banques Etablissements sportifs couverts : Salles* Locaux contenant des installations frigorifiques Musées Etablissements de plein air* Chapiteaux et tentes Structures gonflables	20 21 20 24 21 20 20 21 21 20 23 44 44	02 07 07 02 02 02 02 02 07 08 02 08 08 08
V W X Y PA CT SG PS	Chambres Incinération* Bloc opératoire Stérilisation centralisée* Pharmacies et laboratoires, avec plus de 10 litres de liquides inflammables* Etablissements de cultes Administrations, banques Etablissements sportifs couverts: Salles* Locaux contenant des installations frigorifiques Musées Etablissements de plein air* Chapiteaux et tentes Structures gonflables Parcs de stationnement couverts* Locaux communs aux établissements recevant du public:	20 21 20 24 21 20 20 21 21 20 23 44 44	02 07 07 02 02 02 02 02 07 08 02 08 08 08
V W X Y PA CT SG PS	Chambres Incinération* Bloc opératoire Stérilisation centralisée* Pharmacies et laboratoires, avec plus de 10 litres de liquides inflammables* Etablissements de cultes Administrations, banques Etablissements sportifs couverts: Salles* Locaux contenant des installations frigorifiques Musées Etablissements de plein air* Chapiteaux et tentes Structures gonflables Parcs de stationnement couverts* Locaux communs aux établissements recevant du public: Dépôts, réserves, locaux d'emballage Locaux d'archives	20 21 20 24 21 20 20 21 21 20 23 44 44 21	02 07 07 02 02 02 02 07 08 08 08 08 08 02
V W X Y PA CT SG PS	Chambres Incinération* Bloc opératoire Stérilisation centralisée* Pharmacies et laboratoires, avec plus de 10 litres de liquides inflammables* Etablissements de cultes Administrations, banques Etablissements sportifs couverts: Salles* Locaux contenant des installations frigorifiques Musées Etablissements de plein air* Chapiteaux et tentes is Structures gonflables Parcs de stationnement couverts* Locaux communs aux établissements recevant du public: Dépôts, réserves, locaux d'emballage	20 21 20 24 21 20 20 21 21 20 23 44 44 21	02 07 07 02 02 02 02 07 08 02 08 08 08

Documents ressources : partie C



Principales influences externes

Code	Classification et caractéristique	Exemples	IP
Code	Environnement	Exemples	
	AA. Température ambiante		
AA1	Frigorifique de - 60 °C à + 5 °C		1
AA2	Très froide de - 40 °C à + 5 °C	Congélateurs industriels	
AA3	Froide de - 25 °C à + 5 °C	X . B	
AA4 AA5	Tempérée de - 5 °C à + 40 °C Chaude de + 5 °C à + 40 °C	Installation dans les bâtiments	
AA6	Très chaude de +5 °C à +60 °C		
AA7	Extérieur abrité de - 25 °C à + 55 °C		
AA8	Extérieur de - 50 °C à + 40 °C		
	AB. Conditions climatiques		
AB1	Frigorifique de - 60 °C à + 5 °C		
AB2 AB3	Très froide de - 40 °C à + 5 °C	Congélateurs industriels	
AB3 AB4	Froide de - 25 °C à + 5 °C Tempérée de - 5 °C à + 40 °C	Installation dans les bâtiments	
AB5	Chaude de + 5 °C à + 40 °C	instanation dans les datinents	
AB6	Très chaude de + 5 °C à + 60 °C		
AB7	Extérieur abrité de - 25 °C à + 55 °C		
AB8	Extérieur de - 50 °C à + 40 °C		
	AD. Présence d'eau		1
AD1	Négligeable	English and American	IP X0
AD2 AD3	Chute de gouttes d'eau verticale Aspersion d'eau (pluie à 60°)	Environnement domestique	IP X1 ou X2 IP X3
AD3	Projection d'eau dans toutes les directions		IP X4
AD5	Jets d'eau dans toutes les directions	Aires de lavages automobiles, cours,,,	IP X5
AD6	Paquets d'eau (vagues)	Bords de mer	IP X6
AD7	Immersion (recouvrement partiel ou total intermittent d'eau)		IP X7
AD8	Submersion (recouvrement partiel ou total permanent d'eau)		IP X8
15.	AE. Présence de corps solides	Y 4 22 2 3 2	1 vn
AE1 AE2	Négligeable Petits objets dont la plus petite dimension est supérieure à 2,5 mm	Installations domestiques Applications industrielles	IP 0X IP 3X
AE3	Très petits objets dont la plus petite dimension est supérieure à 1 mm	Applications industrielles Applications industrielles	IP 4X
AE4	Poussières	Applications industricites	IP 5X ou IP6X
	AF. Présence de substances corrosives ou polluantes		1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2
AF1	Négligeable		
AF2	Origine atmosphérique	Bords de mer, voisinage d'industries chimiques	
AF3	Action intermittente	Stockage de produits pétroliers	
AF4	Action permanente AG. Chocs mécaniques	Industries chimique	
AG1	Faibles (énergie inférieure ou égale à 0,2 Joules)	Installations domestiques	IK 02
AG2	Moyens (énergie de 0,2 à 2 Joules)	Applications industrielles habituelles	IK 02
AG3	Importants (énergie de 2 à 5 Joules)	Applications industrielles sévères	IK 08
AG4	Très important (énergie de 5 à 20 Joules)	Applications industrielles très sévères	IK 10
	ries important (energie de 5 à 20 Joules)	Applications industrienes tres severes	IK 10
	AH. Vibrations		IK 10
AH1	AH. Vibrations Faibles	Installations domestiques	IK 10
AH1 AH2	AH. Vibrations Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm	Installations domestiques Applications industrielles habituelles	IK 10
AH1	AH. Vibrations Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm	Installations domestiques	IK 10
AH1 AH2 AH3	AH. Vibrations Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm AQ. Foudre	Installations domestiques Applications industrielles habituelles	IK 10
AH1 AH2	AH. Vibrations Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm	Installations domestiques Applications industrielles habituelles	IK 10
AH1 AH2 AH3	AH. Vibrations Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm AQ. Foudre Négligeable	Installations domestiques Applications industrielles habituelles	IK 10
AH1 AH2 AH3 AQ1 AQ2	AH. Vibrations Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm AQ. Foudre Négligeable Indirect (provenance du réseau)	Installations domestiques Applications industrielles habituelles Applications industrielles sévères	IK 10
AH1 AH2 AH3 AQ1 AQ2	AH. Vibrations Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm AQ. Foudre Négligeable Indirect (provenance du réseau) Direct (matériel exposé à la foudre) Utilisation BA. Compétence des personnes	Installations domestiques Applications industrielles habituelles Applications industrielles sévères	IK 10
AH1 AH2 AH3 AQ1 AQ2 AQ3 BA1	Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm AQ. Foudre Négligeable Indirect (provenance du réseau) Direct (matériel exposé à la foudre) Utilisation BA. Compétence des personnes Personnes non averties	Installations domestiques Applications industrielles habituelles Applications industrielles sévères	IK 10
AH1 AH2 AH3 AQ1 AQ2 AQ3 BA1 BA2	AH. Vibrations Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm AQ. Foudre Négligeable Indirect (provenance du réseau) Direct (matériel exposé à la foudre) Utilisation BA. Compétence des personnes Personnes non averties Enfants dans des locaux qui leurs sont adaptés	Installations domestiques Applications industrielles habituelles Applications industrielles sévères	IK 10
AH1 AH2 AH3 AQ1 AQ2 AQ3 BA1 BA2 BA3	Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm **AQ. Foudre** Négligeable Indirect (provenance du réseau) Direct (matériel exposé à la foudre) **Utilisation** **BA. Compétence des personnes* Personnes non averties Enfants dans des locaux qui leurs sont adaptés Handicapés physiques ou intellectuels	Installations domestiques Applications industrielles habituelles Applications industrielles sévères	IK 10
AH1 AH2 AH3 AQ1 AQ2 AQ3 BA1 BA2 BA3 BA4	Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm **Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm **AQ. Foudre** Négligeable Indirect (provenance du réseau) Direct (matériel exposé à la foudre) **Utilisation** **BA. Compétence des personnes* Personnes non averties Enfants dans des locaux qui leurs sont adaptés Handicapés physiques ou intellectuels Personnes averties des dangers de l'électricité	Installations domestiques Applications industrielles habituelles Applications industrielles sévères	IK 10
AH1 AH2 AH3 AQ1 AQ2 AQ3 BA1 BA2 BA3	Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm **AQ. Foudre** Négligeable Indirect (provenance du réseau) Direct (matériel exposé à la foudre) **Utilisation** **BA. Compétence des personnes* Personnes non averties Enfants dans des locaux qui leurs sont adaptés Handicapés physiques ou intellectuels	Installations domestiques Applications industrielles habituelles Applications industrielles sévères	IK 10
AH1 AH2 AH3 AQ1 AQ2 AQ3 BA1 BA2 BA3 BA4	Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm **AQ. Foudre** Négligeable Indirect (provenance du réseau) Direct (matériel exposé à la foudre) **Utilisation** **BA. Compétence des personnes* Personnes non averties Enfants dans des locaux qui leurs sont adaptés Handicapés physiques ou intellectuels Personnes averties des dangers de l'électricité Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électricité	Installations domestiques Applications industrielles habituelles Applications industrielles sévères	
AH1 AH2 AH3 AQ1 AQ2 AQ3 BA1 BA2 BA3 BA4 BA5 BB1 BB1 BB2	AH. Vibrations Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm AQ. Foudre Négligeable Indirect (provenance du réseau) Direct (matériel exposé à la foudre) Utilisation BA. Compétence des personnes Personnes non averties Enfants dans des locaux qui leurs sont adaptés Handicapés physiques ou intellectuels Personnes averties des dangers de l'électricité Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électricité BB. Résistance électrique du corps humain Normale (conditions sèches ou humides) Faible (condition mouillée)	Installations domestiques Applications industrielles habituelles Applications industrielles sévères Installations à l'extérieur de bâtiments Ambiances ou la peau est sèche ou humide Ambiances ou la peau est mouillées	
AH1 AH2 AH3 AQ1 AQ2 AQ3 BA1 BA2 BA3 BA4 BA5 BB1	Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm AQ. Foudre Négligeable Indirect (provenance du réseau) Direct (matériel exposé à la foudre) Utilisation BA. Compétence des personnes Personnes non averties Enfants dans des locaux qui leurs sont adaptés Handicapés physiques ou intellectuels Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électricité BB. Résistance électrique du corps humain Normale (conditions sèches ou humides) Faible (condition mouillée) Très faibles (condition immergée)	Installations domestiques Applications industrielles habituelles Applications industrielles sévères Installations à l'extérieur de bâtiments Ambiances ou la peau est sèche ou humide Ambiances ou la peau est mouillées Ambiances ou la peau est immergée	
AH1 AH2 AH3 AQ1 AQ2 AQ3 BA1 BA2 BA3 BA4 BA5 BB1 BB2 BB3	Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm **AQ. Foudre** Négligeable Indirect (provenance du réseau) Direct (matériel exposé à la foudre) **Utilisation** **BA. Compétence des personnes* Personnes non averties Enfants dans des locaux qui leurs sont adaptés Handicapés physiques ou intellectuels Personnes averties des dangers de l'électricité Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **BB. Résistance électrique du corps humain** Normale (conditions sèches ou humides) Faible (condition mouillée) Très faibles (condition immergée) **BC. Contacts des personnes avec le potentiel de la terri	Installations domestiques Applications industrielles habituelles Applications industrielles sévères Applications industrielles sévères Installations à l'extérieur de bâtiments Ambiances ou la peau est sèche ou humide Ambiances ou la peau est mouillées Ambiances ou la peau est immergée	IK 10
AH1 AH2 AH3 AQ1 AQ2 AQ3 BA1 BA2 BA3 BA4 BA5 BB1 BB2 BB3 BC1	Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm **AQ. Foudre** Négligeable Indirect (provenance du réseau) Direct (matériel exposé à la foudre) **Utilisation** **BA. Compétence des personnes* Personnes non averties Enfants dans des locaux qui leurs sont adaptés Handicapés physiques ou intellectuels Personnes averties des dangers de l'électricité Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **BB. Résistance électrique du corps humain** Normale (condition seèches ou humides) Faible (condition mouillée) Très faibles (condition immergée) **BC. Contacts des personnes avec le potentiel de la tern Nuls	Installations domestiques Applications industrielles habituelles Applications industrielles sévères Installations à l'extérieur de bâtiments Ambiances ou la peau est sèche ou humide Ambiances ou la peau est mouillées Ambiances ou la peau est immergée	
AH1 AH2 AH3 AQ1 AQ2 AQ3 BA1 BA2 BA3 BA4 BA5 BB1 BB2 BB3 BC1 BC2	Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm **AQ. Foudre** Négligeable Indirect (provenance du réseau) Direct (matériel exposé à la foudre) **Utilisation** **BA. Compétence des personnes* Personnes non averties Enfants dans des locaux qui leurs sont adaptés Handicapés physiques ou intellectuels Personnes averties des dangers de l'électricité Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **BB. Résistance électrique du corps humain** Normale (conditions sèches ou humides) Faible (condition immergée) **BC. Contacts des personnes avec le potentiel de la terr Nuls Faibles	Installations domestiques Applications industrielles habituelles Applications industrielles sévères Installations à l'extérieur de bâtiments Installations à l'extérieur de bâtiments Ambiances ou la peau est sèche ou humide Ambiances ou la peau est mouillées Ambiances ou la peau est immergée Enceintes isolantes	
AH1 AH2 AH3 AQ1 AQ2 AQ3 BA1 BA2 BA3 BA4 BA5 BB1 BB2 BB3 BC1 BC2 BC3	Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm AQ. Foudre Négligeable Indirect (provenance du réseau) Direct (matériel exposé à la foudre) Utilisation BA. Compétence des personnes Personnes non averties Enfants dans des locaux qui leurs sont adaptés Handicapés physiques ou intellectuels Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électricité BB. Résistance électrique du corps humain Normale (conditions sèches ou humides) Faible (condition mouillée) Très faibles (condition immergée) BC. Contacts des personnes avec le potentiel de la tert Nuls Faibles Fréquent	Installations domestiques Applications industrielles habituelles Applications industrielles sévères Installations à l'extérieur de bâtiments Installations à l'extérieur de bâtiments Ambiances ou la peau est sèche ou humide Ambiances ou la peau est mouillées Ambiances ou la peau est immergée Enceintes isolantes Locaux courants	
AH1 AH2 AH3 AQ1 AQ2 AQ3 BA1 BA2 BA3 BA4 BA5 BB1 BB2 BB3 BC1 BC2	Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm **AQ. Foudre** Négligeable Indirect (provenance du réseau) Direct (matériel exposé à la foudre) **Utilisation** **BA. Compétence des personnes* Personnes non averties Enfants dans des locaux qui leurs sont adaptés Handicapés physiques ou intellectuels Personnes averties des dangers de l'électricité Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **BB. Résistance électrique du corps humain** Normale (conditions sèches ou humides) Faible (condition immergée) **BC. Contacts des personnes avec le potentiel de la terr Nuls Faibles	Installations domestiques Applications industrielles habituelles Applications industrielles sévères Installations à l'extérieur de bâtiments Installations à l'extérieur de bâtiments Ambiances ou la peau est sèche ou humide Ambiances ou la peau est mouillées Ambiances ou la peau est immergée Enceintes isolantes	
AH1 AH2 AH3 AQ1 AQ2 AQ3 BA1 BA2 BA3 BA4 BA5 BB1 BB2 BB3 BC1 BC2 BC3	Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm **AQ. Foudre** Négligeable Indirect (provenance du réseau) Direct (matériel exposé à la foudre) **Utilisation** **BA. Compétence des personnes* Personnes non averties Enfants dans des locaux qui leurs sont adaptés Handicapés physiques ou intellectuels Personnes averties des dangers de l'électricité Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **BB. Résistance électrique du corps humain** Normale (conditions sèches ou humides) Faible (condition immergée) **BC. Contacts des personnes avec le potentiel de la terr Nuls Faibles Fréquent Continu **BD. Evacuation des personnes en cas d'urgence** Normale, occupation faible, évacuation facile**	Installations domestiques Applications industrielles habituelles Applications industrielles sévères Installations à l'extérieur de bâtiments Installations à l'extérieur de bâtiments Ambiances ou la peau est sèche ou humide Ambiances ou la peau est mouillées Ambiances ou la peau est immergée Enceintes isolantes Locaux courants	
AH1 AH2 AH3 AQ1 AQ2 AQ3 BA1 BA2 BA3 BA4 BA5 BB1 BB2 BB3 BC1 BC2 BC3 BC4 BD1 BD2	Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm **AQ. Foudre** Négligeable Indirect (provenance du réseau) Direct (matériel exposé à la foudre) **Utilisation** **BA. Compétence des personnes* Personnes non averties Enfants dans des locaux qui leurs sont adaptés Handicaspé physiques ou intellectuels Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **BB. Résistance électrique du corps humain* Normale (conditions sèches ou humides) Faible (condition mouillée) Très faibles (condition immergée) **BC. Contacts des personnes avec le potentiel de la tern Nuls Faibles Fréquent Continu **BD. Evacuation des personnes en cas d'urgence* Normale, occupation faible, évacuation difficile	Installations domestiques Applications industrielles habituelles Applications industrielles sévères Installations à l'extérieur de bâtiments Installations à l'extérieur de bâtiments Ambiances ou la peau est sèche ou humide Ambiances ou la peau est mouillées Ambiances ou la peau est immergée Enceintes isolantes Locaux courants	
AH1 AH2 AH3 AQ1 AQ2 AQ3 BA1 BA2 BA3 BA4 BA5 BB1 BB2 BB3 BC1 BC2 BC3 BC3 BC4 BD1 BD2 BD3	Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm **AQ. Foudre** Négligeable Indirect (provenance du réseau) Direct (matériel exposé à la foudre) **Utilisation** **BA. Compétence des personnes* Personnes non averties Enfants dans des locaux qui leurs sont adaptés Handicapés physiques ou intellectuels Personnes averties des dangers de l'électricité Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **BB. Résistance électrique du corps humain** Normale (conditions sèches ou humides) Faible (condition mouillée) Très faibles (condition immergée) **BC. Contacts des personnes avec le potentiel de la ters Nuls Faibles Fréquent Continu **BD. Evacuation des personnes en cas d'urgence** Normale, occupation faible, évacuation ffacile** Lengue, occupation faible, évacuation ffacile Encombrée, occupation faible, évacuation ffacile	Installations domestiques Applications industrielles habituelles Applications industrielles sévères Installations à l'extérieur de bâtiments Installations à l'extérieur de bâtiments Ambiances ou la peau est sèche ou humide Ambiances ou la peau est mouillées Ambiances ou la peau est immergée Enceintes isolantes Locaux courants	
AH1 AH2 AH3 AQ1 AQ2 AQ3 BA1 BA2 BA3 BA4 BA5 BB1 BB2 BB3 BC1 BC2 BC3 BC4 BD1 BD2	Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm **AQ. Foudre** Négligeable Indirect (provenance du réseau) Direct (matériel exposé à la foudre) **Utilisation** **BA. Compétence des personnes* Personnes non averties Enfants dans des locaux qui leurs sont adaptés Handicapés physiques ou intellectuels Personnes averties des dangers de l'électricité Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électrique du corps humain Normale (conditions sèches ou humides) Faible (condition mouillée) Très faibles (condition immergée) **BC. Contacts des personnes avec le potentiel de la terr Nuls Faibles Fréquent Continu **BD. Evacuation des personnes en cas d'urgence* Normale, occupation faible, évacuation facile Longue, occupation fiable, évacuation facile Longue et encombrée, occupation importante, évacuation difficile Encombrée, occupation importante, évacuation difficile Longue et encombrée, occupation importante, évacuation difficile	Installations domestiques Applications industrielles habituelles Applications industrielles sévères Installations à l'extérieur de bâtiments Installations à l'extérieur de bâtiments Ambiances ou la peau est sèche ou humide Ambiances ou la peau est mouillées Ambiances ou la peau est immergée Enceintes isolantes Locaux courants	
AH1 AH2 AH3 AQ1 AQ2 AQ3 BA1 BA2 BA3 BA4 BA5 BB1 BB2 BB3 BC1 BC2 BC3 BC4 BD1 BD2 BD3 BD3 BD4	Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm **AQ. Foudre** Négligeable Indirect (provenance du réseau) Direct (matériel exposé à la foudre) **Utilisation** **BA. Compétence des personnes* Personnes non averties Enfants dans des locaux qui leurs sont adaptés Handicapés physiques ou intellectuels Personnes averties des dangers de l'électricité Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **BB. Résistance électrique du corps humain** Normale (conditions sèches ou humides) Faible (condition immergée) **BC. Contacts des personnes avec le potentiel de la terr Nuls Faibles Fréquent Continu **BD. Evacuation des personnes en cas d'urgence** Normale, occupation faible, évacuation facile Longue, occupation importante, évacuation difficile Encombrée, occupation importante, évacuation ifficile **BE. Nature des matières**	Installations domestiques Applications industrielles habituelles Applications industrielles sévères Installations à l'extérieur de bâtiments Installations à l'extérieur de bâtiments Ambiances ou la peau est sèche ou humide Ambiances ou la peau est mouillées Ambiances ou la peau est immergée Enceintes isolantes Locaux courants	
AH1 AH2 AH3 AQ1 AQ2 AQ3 BA1 BA2 BA3 BA4 BA5 BB1 BB2 BB3 BC1 BC2 BC3 BC3 BC4 BD1 BD2 BD3	Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm **AQ. Foudre** Négligeable Indirect (provenance du réseau) Direct (matériel exposé à la foudre) **Utilisation** **BA. Compétence des personnes* Personnes non averties Enfants dans des locaux qui leurs sont adaptés Handicapés physiques ou intellectuels Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **BB. Résistance électrique du corps humain** Normale (conditions séches ou humides) Faible (condition mouillée) Très faibles (condition immergée) **BC. Contacts des personnes avec le potentiel de la tern Nuls **Faibles* Faibles Fréquent Continu **BD. Evacuation des personnes en cas d'urgence** Normale, occupation faible, évacuation facile Longue, occupation faible, évacuation difficile Encombrée, occupation importante, évacuation difficile Encombrée, occupation importante, évacuation difficile **BE. Nature des matières** Risques négligeables	Installations domestiques Applications industrielles habituelles Applications industrielles sévères Installations à l'extérieur de bâtiments Installations à l'extérieur de bâtiments Ambiances ou la peau est sèche ou humide Ambiances ou la peau est immergée Ambiances ou la peau est immergée Enceintes isolantes Locaux courants Emplacements métalliques	
AH1 AH2 AH3 AQ1 AQ2 AQ3 BA1 BA2 BA3 BA4 BA5 BB1 BB2 BB3 BC1 BC2 BC3 BC3 BC4 BD1 BD2 BD3 BD4 BB1 BB2	Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm **AQ. Foudre** Négligeable Indirect (provenance du réseau) Direct (matériel exposé à la foudre) **Utilisation** **BA. Compétence des personnes* Personnes non averties Enfants dans des locaux qui leurs sont adaptés Handicapés physiques ou intellectuels Personnes averties des dangers de l'électricité Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électrique du corps humain Normale (conditions sèches ou humides) Faible (condition mouillée) Très faibles (condition immergée) **BC. Contacts des personnes avec le potentiel de la terro Nuls Faibles Fréquent Continu **BD. Evacuation des personnes en cas d'urgence* Normale, occupation faible, évacuation fácile Longue, occupation faible, évacuation fácile Longue et encombrée, occupation importante, évacuation difficile **Encombrée, occupation importante, évacuation difficile* **BE. Nature des matières* Risques d'explosion	Installations domestiques Applications industrielles habituelles Applications industrielles sévères Installations à l'extérieur de bâtiments Installations à l'extérieur de bâtiments Ambiances ou la peau est sèche ou humide Ambiances ou la peau est mouillées Ambiances ou la peau est immergée Enceintes isolantes Locaux courants	
AH1 AH2 AH3 AQ1 AQ2 AQ3 BA1 BA2 BA3 BA4 BA5 BB1 BB2 BB3 BC1 BC2 BC3 BC3 BC4 BD1 BD2 BD3 BD4 BD4 BE1 BE2	Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm **AQ. Foudre** Négligeable Indirect (provenance du réseau) Direct (matériel exposé à la foudre) **Utilisation** **BA. Compétence des personnes* Personnes non averties Enfants dans des locaux qui leurs sont adaptés Handicapés physiques ou intellectuels Personnes averties des dangers de l'électricité Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées ayant une outperience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées ayant une outperience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées ayant une outperience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées ayent une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées ayent une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées ayent une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées ayent une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes des des dangers de l'électricité **Personnes dangers liés à l'électricité **Personnes dangers liés à l'électricité **Personnes dangers liés à l'électricité **Personnes des personnes en cas d'urgence **Nuls Faibles Fréquent Continu **Pour des matières des dangers liés à l'électricité **Personnes dangers liés à l'él	Installations domestiques Applications industrielles habituelles Applications industrielles sévères Installations à l'extérieur de bâtiments Installations à l'extérieur de bâtiments Ambiances ou la peau est sèche ou humide Ambiances ou la peau est mouillées Ambiances ou la peau est immergée Enceintes isolantes Locaux courants Emplacements métalliques Granges, menuiseries,,,	
AHI AH2 AH3 AQ1 AQ2 AQ3 BA1 BA2 BA3 BA4 BA5 BB1 BB2 BB3 BC1 BC2 BC3 BC3 BC4 BD1 BD2 BD3 BD4 BB1 BB2 BB3	Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm **AQ. Foudre** Négligeable Indirect (provenance du réseau) Direct (matériel exposé à la foudre) **Utilisation** **BA. Compétence des personnes* Personnes non averties Enfants dans des locaux qui leurs sont adaptés Handicapés physiques ou intellectuels Personnes averties des dangers de l'électricité Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées ayant une outperience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées ayent une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées ayent une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes des decretaines des despressions avec le potentiel de la terricité sur les dangers liés à l'électricité **Personnes des despressions avec le potentiel de la terricité sur les dangers liés à l'électricité **Personnes des personnes avec le potentiel de la terricité sur les dangers liés à l'électricité **Personnes des personnes avec le potentiel de la terricité sur les dangers liés à l'électricité **Personnes des personnes avec le potentiel de la terricité sur les dangers liés à l'électricité **Personnes avec le potentiel de la terricité sur les dangers liés à l'électricité **Personnes avec le potentiel de la terricité sur les dangers liés à l'électricité **Personnes avec le potentiel de la terricité sur les dangers liés à l'électricité **Personnes avec le potentiel de la terrici	Installations domestiques Applications industrielles habituelles Applications industrielles sévères Installations à l'extérieur de bâtiments Installations à l'extérieur de bâtiments Ambiances ou la peau est sèche ou humide Ambiances ou la peau est mouillées Ambiances ou la peau est immergée Enceintes isolantes Locaux courants Emplacements métalliques Granges, menuiseries,,,	
AH1 AH2 AH3 AH3 AQ1 AQ2 AQ3 BA1 BA2 BA3 BA4 BA5 BB1 BB2 BB3 BC1 BC2 BC3 BC3 BC4 BD1 BD2 BD3 BD4 BD4 BE1 BE2 BE3 BE3 BE4	Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm AQ. Foudre Négligeable Indirect (provenance du réseau) Direct (matériel exposé à la foudre) Utilisation BA. Compétence des personnes Personnes non averties Enfants dans des locaux qui leurs sont adaptés Handicapés physiques ou intellectuels Personnes averties des dangers de l'électricité Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électricité BB. Résistance électrique du corps humain Normale (conditions sèches ou humides) Faible (condition mouillée) Très faibles (condition immergée) BC. Contacts des personnes avec le potentiel de la tern Nuls Faibles Fréquent Continu BD. Evacuation des personnes en cas d'urgence Normale, occupation faible, évacuation difficile Encombrée, occupation importante, évacuation facile Longue et encombrée, occupation importante, évacuation difficile BE. Nature des matières Risques négligeables Risques d'explosion Risques de contamination Construction des bâtiments CA. Matériaux de construction	Installations domestiques Applications industrielles habituelles Applications industrielles sévères Installations à l'extérieur de bâtiments Installations à l'extérieur de bâtiments Ambiances ou la peau est sèche ou humide Ambiances ou la peau est mouillées Ambiances ou la peau est immergée Enceintes isolantes Locaux courants Emplacements métalliques Granges, menuiseries,,,	
AH1 AH2 AH3 AQ1 AQ2 AQ3 BA1 BA2 BA3 BA4 BA5 BB1 BB2 BB3 BC1 BC2 BC3 BC3 BC4 BD1 BD2 BD3 BD4 BE1 BE2 BB3 BE4 CA1	Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm **AQ. Foudre** Négligeable Indirect (provenance du réseau) Direct (matériel exposé à la foudre) **Utilisation** **BA. Compétence des personnes* Personnes non averties Enfants dans des locaux qui leurs sont adaptés Handicapés physiques ou intellectuels Personnes averties des dangers de l'électricité Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **BB. Résistance électrique du corps humain** Normale (conditions sèches ou humides) Faible (condition mouillée) Très faibles (condition immergée) **BC. Contacts des personnes avec le potentiel de la ters Nuls Faibles Fréquent Continu **BD. Evacuation des personnes en cas d'urgence** Normale, occupation faible, évacuation facile Longue, occupation faible, devacuation facile Longue et encombrée, occupation importante, évacuation difficile Encombrée, occupation importante, évacuation difficile **BE. Nature des matières** Risques négligeables Risques d'explosion Risques de contamination **Construction des bâtiments** CA. Matériaux de construction Risques négligeables	Installations domestiques Applications industrielles habituelles Applications industrielles sévères Installations à l'extérieur de bâtiments Installations à l'extérieur de bâtiments Ambiances ou la peau est sèche ou humide Ambiances ou la peau est mouillées Ambiances ou la peau est immergée Enceintes isolantes Locaux courants Emplacements métalliques Granges, menuiseries,,,	
AH1 AH2 AH3 AH3 AQ1 AQ2 AQ3 BA1 BA2 BA3 BA4 BA5 BB1 BB2 BB3 BC1 BC2 BC3 BC3 BC4 BD1 BD2 BD3 BD4 BD4 BE1 BE2 BE3 BE3 BE4	Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm **AQ. Foudre** Négligeable Indirect (provenance du réseau) Direct (matériel exposé à la foudre) **Utilisation** **BA. Compétence des personnes* Personnes non averties Enfants dans des locaux qui leurs sont adaptés Handicapés physiques ou intellectuels Personnes averties des dangers de l'électricité Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électrique du corps humain Normale (conditions sèches ou humides) Faible (condition immergée) **BC. Contacts des personnes avec le potentiel de la terro Nuls Faibles Fréquent Continu **BD. Evacuation des personnes en cas d'urgence* Normale, occupation faible, évacuation fácile Longue, occupation faible, évacuation fácile Longue, occupation importante, évacuation difficile **Encombrée, occupation importante, évacuation difficile BE. Nature des matières **Risques d'explosion** Risques négligeables Risques d'explosion Risques de contamination **Construction des bâtiments CA. Matériaux de construction Risques négligeables Bâtiments en matériaux combustibles	Installations domestiques Applications industrielles habituelles Applications industrielles sévères Installations à l'extérieur de bâtiments Installations à l'extérieur de bâtiments Ambiances ou la peau est sèche ou humide Ambiances ou la peau est mouillées Ambiances ou la peau est immergée Enceintes isolantes Locaux courants Emplacements métalliques Granges, menuiseries,,,	
AH1 AH2 AH3 AH2 AH3 AQ1 AQ2 AQ3 BA1 BA2 BA3 BA4 BA5 BB1 BB2 BB3 BB1 BB2 BB3 BB1 BB2 BB3 BB1 BB2 BB3 BC4 BC4 BD1 BD2 BD3 BD4 BD1 BD2 BD3 BD4 BE1 BE2 BE3 BE3 BE4	Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm **AQ. Foudre** Négligeable Indirect (provenance du réseau) Direct (matériel exposé à la foudre) **Utilisation** **BA. Compétence des personnes* Personnes non averties Enfants dans des locaux qui leurs sont adaptés Handicapés physiques ou intellectuels Personnes averties des dangers de l'électricité Personnes formées ayant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **BB. Résistance électrique du corps humain** Normale (conditions sèches ou humides) Faible (condition mouillée) Très faibles (condition immergée) **BC. Contacts des personnes avec le potentiel de la tern Nuls Faibles Fréquent Continu **BD. Evacuation des personnes en cas d'urgence** Normale, occupation faible, évacuation facile Longue, occupation faible, évacuation difficile Encombrée, occupation importante, évacuation difficile Encombrée, occupation importante, évacuation difficile BE. Nature des matières Risques négligeables Risques d'explosion Risques de contamination **Construction des bâtiments** CA. Matériaux de construction Risques négligeables Bâtiments en matériaux combustibles **CB. Structures des Bâtiments**	Installations domestiques Applications industrielles habituelles Applications industrielles sévères Installations à l'extérieur de bâtiments Installations à l'extérieur de bâtiments Ambiances ou la peau est sèche ou humide Ambiances ou la peau est mouillées Ambiances ou la peau est immergée Enceintes isolantes Locaux courants Emplacements métalliques Granges, menuiseries,,,	
AH1 AH2 AH3 AQ1 AQ2 AQ3 BA1 BA2 BA3 BA4 BA5 BB1 BB2 BB3 BC1 BC2 BC3 BC4 BD1 BD2 BD3 BD4 BE1 BE2 BE3 BE4 CA1 CA2 CB1	Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm ### AQ. Foudre Négligeable	Installations domestiques Applications industrielles habituelles Applications industrielles sévères Installations à l'extérieur de bâtiments Installations à l'extérieur de bâtiments Ambiances ou la peau est sèche ou humide Ambiances ou la peau est mouillées Ambiances ou la peau est immergée Enceintes isolantes Locaux courants Emplacements métalliques Granges, menuiseries,,,	
AH1 AH2 AH3 AH2 AH3 AQ1 AQ2 AQ3 BA1 BA2 BA3 BA4 BA5 BB1 BB2 BB3 BB1 BB2 BB3 BB1 BB2 BB3 BB1 BB2 BB3 BC4 BC4 BD1 BD2 BD3 BD4 BD1 BD2 BD3 BD4 BE1 BE2 BE3 BE3 BE4	Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm **AQ. Foudre** Négligeable Indirect (provenance du réseau) Direct (matériel exposé à la foudre) **Utilisation** **BA. Compétence des personnes* Personnes non averties Enfants dans des locaux qui leurs sont adaptés Handicapés physiques ou intellectuels Personnes formées avant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées avant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées avant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées avant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées avant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées avant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées avant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées avant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées avant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées avant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées avant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées avant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées avant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées des dangers liés à l'électricité **Personnes formées avant une expérience sur les dangers liés à l'électricité **Personnes formées des dangers liés à l'électricité **Personnes formées dangers liés	Installations domestiques Applications industrielles habituelles Applications industrielles sévères Installations à l'extérieur de bâtiments Installations à l'extérieur de bâtiments Ambiances ou la peau est sèche ou humide Ambiances ou la peau est mouillées Ambiances ou la peau est immergée Enceintes isolantes Locaux courants Emplacements métalliques Granges, menuiseries,,,	
AH1 AH2 AH3 AQ1 AQ2 AQ3 BA1 BA2 BA3 BA4 BA5 BB1 BB2 BB3 BC1 BC2 BC3 BC4 BD1 BD2 BD3 BD4 BD1 BD2 BD3 BD4 CA1 CA2 CA1 CA2 CB1 CB2	Faibles Importantes fréquence de 10 à 50 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,15 mm Très importantes fréquence de 10 à 150 Hz amplitude inférieure ou égale à 0,35 mm ### AQ. Foudre Négligeable	Installations domestiques Applications industrielles habituelles Applications industrielles sévères Installations à l'extérieur de bâtiments Installations à l'extérieur de bâtiments Ambiances ou la peau est sèche ou humide Ambiances ou la peau est mouillées Ambiances ou la peau est immergée Enceintes isolantes Locaux courants Emplacements métalliques Granges, menuiseries,,,	

Page: C 18

Documents ressources: partie C



Action de l'électricité sur le corps humain (source Legrand)



LA PROTECTION DES PERSONNES par dispositif différentiel

L'action de l'électricité sur le corps humain (suite)

Les paramètres d'évaluation

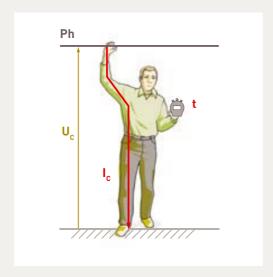
Deux paramètres majeurs :

• Ic : courant dans le corps : Ic = $\frac{Uc}{R}$

Uc : tension appliquée au corps

R : résistance du corps

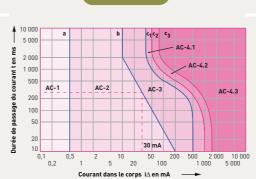
• t : temps de passage du courant dans le corps



Courbe courant/temps

(effets du courant sur le corps humain)

t = f (lc)



Pour des durées du passage de courant inférieures à 10 ms, la limite du courant traversant le corps pour la ligne b reste constante et égale à 200 mA.

Cette courbe issue de la CEI 60 479-1 donne 4 zones de risques :

Zone	Effets physiologiques
AC-1	Habituellement aucune réaction
AC-2	Habituellement, aucun effet psysiologique dangereux
AC-3	Habituellement aucun dommage organique; probabilité de contractions musculaires et de difficultés de respiration pour des durées de passage du courant supérieures à 2 s. Des perturbations réversibles dans la formation de propagation des impulsions dans le cœur sans fibrillation ventriculaire, augmentant avec l'intensité du courant et le temps de passage.
AC-4	Augmentant avec l'intensité et le temps, des effets pathophysiologiques tels qu'arrêt du cœur, arrêt de la respiration, brûlures graves peuvent se produire en complément avec les effets de la zone 3.
AC-4. 1	Probabilité de fibrillation ventriculaire jusqu'à environ 5 %.
AC-4. 2	Probabilité de fibrillation ventriculaire jusqu'à environ 50 %.
AC-4. 3	Probabilité de fibrillation ventriculaire supérieure à 50 %.



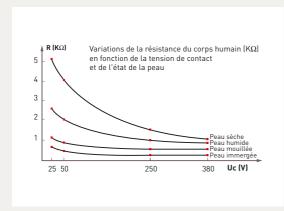
Action de l'électricité sur le corps humain (source Legrand)

la legrand

Tolérance du corps humain

R = f(Uc)

Cette courbe donne les variations de la résistance du corps humain en fonction de la tension de contact et de l'état de la peau.



Tension de sécurité : 50 V

La norme NF C 15-100 prend en compte la tension limite conventionnelle de sécurité : 50 V.

Cette tension tient compte du courant maximum que peut supporter un être humain ayant une résistance électrique interne minimum, dans des conditions déterminées. Elle tient également compte de la durée maximale admissible du temps de passage du courant à travers le corps, sans effet pathophysiologique dangereux (fibrillation cardiaque).

Relation entre la tension de contact présumée et le temps de coupure maximal⁽¹⁾

Tension de contact présumée Ut (V)	Impédance électrique du corps humain Z (Ω)	Courant passant par le corps humain I (mA)	Temps de passage maximal t (s)
≤ 50	1 725	29	∞
75	1 625	46	0,60
100	1 600	62	0,40
125	1 562	80	0,33
220	1 500	147	0,18
300	1 460	205	0,12
400	1 425	280	0,07
500	1 400	350	0,04

(1) Ces valeurs considèrent un double contact, deux mains, deux pieds (UTE C 15-413)

CONCLUSION

Ces données ont servi de base à l'établissement des règles de sécurité imposées par la NF C 15-100.

Documents ressources : partie C



Définition des volumes de la salle de bains (source Legrand)

Llegrand

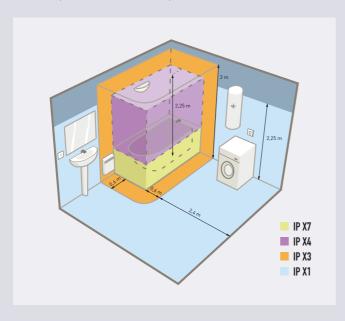
Dans les salles d'eau, la réglementation prévoit 4 volumes distincts qui sont définis par rapport à la position de la baignoire ou du bac à douche.

Volume 0 : volume intérieur de la baignoire ou du bac à douche.

Volume 1 : volume délimité par les plans verticaux de la baignoire ou du bac à douche, d'une hauteur de 2,25 m à partir du fond de la baignoire ou du bac à douche.

Volume 2 : volume au dessus du volume 1 jusqu'à 3 m et situé à 0,6 m des bords extérieurs de la baignoire ou du bac à douche, sur une hauteur de 3 m.

Volume 3 : volume situé entre 0,6 m et 3 m des bords extérieurs de la baignoire ou du bac à douche, sur une hauteur de 2,25 m.



Normes Page : C 19 b

Documents ressources: partie C



Définition des volumes de la salle de bains (source Legrand)

Ce que dit la norme...

NF C 15-100 (suite)

Matériel électrique dans les locaux contenant une baignoire ou une douche

	Vol	0	1	2	3	
	Indices de prote	IP X7	IP X4	IP X3	IP X1	
	Mesures de protection Désignation contre les chocs électriques					
ے	Chauffe-eau électrique à accumulation	Classe I	NON	OUI si horizontal	OUI	OUI
lisatio	Autres chauffe-eau électriques	Classe I + Diff. 30 mA	NON	OUI	OUI	OUI
s d'util		TBTS* 12 V	OUI	OUI	OUI	OUI
Appareillages d'utilisation	Éclairage, chauffage	TBTS* 50 V	NON	NON	NON	OUI
ppare	et autres appareils	Classe II + Diff. 30 mA	NON	NON	OUI	OUI
⋖		Classe II + Diff. 30 mA (ou TRS)	NON	NON	NON	OUI
	Interrupteur	TBTS* 12 V	0	OUI	OUI	OUI
	merraptear	TBTS* 50 V/230 V	0	NON	NON	OUI
age	Boîte de raccordement sauf chauffe-eau		0	OUI	OUI	OUI
Appareillage	Boîte de dérivation		0	NON	NON	OUI
Арк	Prise rasoir 20 à 50 VA	TRS* incorporé	0	NON	OUI	OUI
	Prise 16 A 2P + T	Diff. 30 mA	0	NON	NON	OUI
	Transformateur de sécurité ou de séparation			NON	NON	OUI

^{*} TBTS : très basse tension de sécurité * TRS : transfo de séparation de circuit

Documents ressources: partie C



Les conditions de distribution de l'énergie (source Legrand)

I.B/L'ALIMENTATION EN ENERGIE

Les conditions de distribution de l'énergie

L'électricité est une énergie à la fois souple et adaptable mais elle est difficilement stockable, alors que la consommation des clients et la coïncidence de la demande sont constamment variables.

Ces exigences nécessitent la permanence du transport et la mise à disposition de l'énergie par un réseau de distribution :

- haute tension pour les fortes puissances et les longues distances
- basse tension pour les moyennes et faibles puissances et les courtes distances

Les réseaux de distribution ont comme point de départ les postes sources. Ces postes comportent des transformateurs abaisseurs HTB/HTA à partir desquels la haute tension est distribuée entre 5 kV et 33 kV (souvent 20 kV). La haute tension est distribuée en 3 phases, sans neutre. Les matériels HT actuellement utilisés sont donc de conception triphasée. La mise à la terre du point neutre HT est assurée à travers une résistance ou une bobine de point neutre qui limite le courant en cas de défaut phase-terre. En aval des transformateurs HTB/HTA, la partie HT des postes sources est constituée de matériel débrochable comportant des cellules "arrivée", "couplage" et "départ". A partir des départs on réalise des schémas d'alimentation de types antenne, boucle ou double dérivation.

Schéma de principe de la distribution haute tension HTB/HTA RN Terre A : Arrivée C : Couplage RN : Résistance ou bobine de point neutre

	Di.	d. A	Valeur de la tensio	on nominale Un (V)
1919	Domaines	de tension	Courant alternatif	Courant continu
	Très basse	tension TBT	Un ≤ 50	Un ≤ 120
	Basse tension BT	ВТА	$50 < Un \leq 500$	$120 < Un \leq 750$
	Dasse terision bi	втв	$500 < Un \leq 1000$	$750 < Un \leq 1500$
	Haute tension HT	НТА	$1000 < Un \leq 50000$	$1500 < Un \le 75000$
		нтв	Un > 50 000	Un > 75 000

Page : C 20 b

Les conditions de distribution de l'énergie (source Legrand)

Llegrand

LES SCHEMAS DE DISTRIBUTION BT LES MODES DE LIVRAISON

LES MODES DE LIVRAISON

▶ Livraison HT

En France, pour les puissances supérieures à 250 kVA, le distributeur d'énergie fournit une alimentation dite de 2° catégorie comprise entre 5 kV et 33 kV (généralement 20 kV). Dans certains cas (indépendance vis-à-vis du réseau BT), ce type d'alimentation peut être fourni pour une puissance moins importante. Les gros consommateurs sont alimentés à des tensions supérieures (90 kV ou plus).

La livraison HT offre :

- le libre choix du régime de neutre BT (schéma de liaison à la terre)
- une tarification adaptable
- une possibilité d'évolution de la puissance. En revanche, le client est propriétaire du poste HT/BT: le coût d'investissement et l'entretien sont à sa charge. Le type de poste et sa localisation sont choisis conjointement par le distributeur et le client (dossier de branchement). Le client n'a accès qu'à la partie BT et à l'interrupteur HT.

Le type de tarification proposé fait l'objet d'un contrat. Le distributeur propose un certain nombre d'options permettant à l'utilisateur d'adapter la tarification à son utilisation.

▶ Livraison BT

En France, le réseau de distribution publique BT (EDF ou régies) est en général du type triphasé 50 Hz avec neutre distribué. Ce type d'alimentation sera prévu lorsque la puissance n'excède pas 250 kVA et lorsque l'installation ne risque pas de perturber le réseau de distribution publique.

La livraison BT offre :

- un large choix de tarification en fonction de l'utilisation
- des coûts d'investissement et d'entretien réduits. En revanche elle implique :
- l'obligation du régime du neutre à la terre : schéma TT (sauf applications particulières avec accord du distributeur, voir NF C 14-100)
- une évolution de puissance limitée.

Le branchement est constitué par les canalisations qui amènent le courant du réseau à l'intérieur des propriétés desservies. Deux types de tarifs sont proposés :

- Tarif bleu : puissance inférieure ou égale à 36 kVA (branchement monophasé jusqu'à 18 kVA et branchement triphasé jusqu'à 36 kVA)
- Tarif jaune : puissance comprise entre 36 kVA et 250 kVA (branchement triphasé).

Pour chaque tarif, le distributeur propose un certain nombre d'options permettant à l'utilisateur d'adapter la tarification à son utilisation.

Réseaux de distribution BT normalisés en France Ph1 ou L1 ou R 400 V 230 V 230 V 400 V Ph2 ou L2 ou S L2 ou S 230 V 131 V 131 V 400 V 230 V 230 V Ph3 ou L3 ou T Ph3 ou L3 ou T 131 V 230 V Ν

Documents ressources: partie C



Contacts directs - indirects (source Hager)

hager

Contacts directs - indirects

Généralités

Le risque électrique

Le risque électrique est d'abord physique :

le corps humain, soumis accidentellement à une source de tension, conduit le courant électrique, ce qui peut avoir deux sortes de conséquences :

- des brûlures internes ou externes ;
- des contractures musculaires (tétanisation).

Le risque est également thermique :

en effet, pour assurer la protection contre les risques d'incendie, il faut limiter la valeur d'un courant de défaut à la terre à 0,3 A (NFC 15-100 art. 531.2.3.3).

Les origines du risque électrique

Pour que le contact s'établisse à travers le corps, il faut nécessairement un double contact avec les parties simultanément accessibles, porté à des potentiels différents ; deux types de contacts provoquent les risques de choc électrique :

- les contacts directs
- les contacts indirects

Le contact direct

On dit qu'il y a **contact direct** lorsqu'une personne est mise accidentellement en contact avec :

- 2 conducteurs actifs, ou
- 1 conducteur actif et une masse conductrice reliée à la terre.
 Le contact direct est généralement la conséquence d'une négligence,
 d'une maladresse ou d'un manquement aux règles de sécurité.

Le contact indirect

On dit qu'il y a **contact indirect** lorsqu'une personne se trouve en contact avec une masse métallique mise accidentellement sous tension par un conducteur actif mal isolé d'une part, et une masse conductrice reliée à la terre d'autre part.

C'est un accident généralement lié à l'état du matériel électrique.

RA = résistance de la prise de terre des masses

Uc = tension de contact

Ic = courant corporel

Rh = résistance du corps humain ∼ 2000 ø

If = courant de défaut

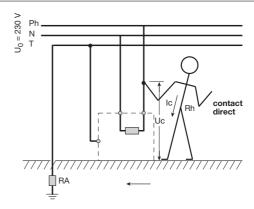
Les paramètres du risque électrique

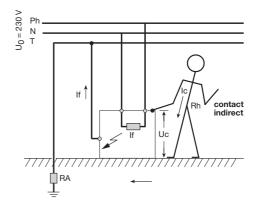
On distingue:

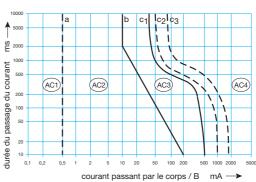
- l'intensité du courant électrique qui traverse le corps humain : lc (l'intensité est directement liée à la résistance du corps humain : Rh)
- la tension de contact à l'origine de l'accident : Uc
- la durée de mise sous tension accidentelle : t
- les conséquences du risque électrique en fonction de l'intensité (lc) et la durée (t); elles sont estimées sur la figure ci-contre (IEC 479-1)
- les limites du risque électrique en fonction de la tension de contact Uc et du temps t

Il a été admis depuis la parution du guide pratique UTE C. 15-105 de juin 1999, suite à des études d'un groupe d'expert de la CEI, que la peau était électriquement perçée pour une tension de contact d'environ 100 V.

Pour cette valeur de 100 V, la peau étant claquée, les conditions d'humidité sont sans influence sur l'impédance du corps humain. Ainsi, pour des raisons pratiques, la tension limite conventionnelle de 50 V est applicable de façon générale dans toutes les situations (UL = 50 V).







zones temps / courant des effets du courant alternatif sur des personnes

Zones	effets physiologiques
zone (AC1)	habituellement aucune réaction
zone (AC2)	habituellement aucun effet physiologique dangereux
zone (AC3)	habituellement aucun dommage organique ; probabilité de contractions musculaires et de difficultés respiratoires
zone (AC4)	en plus de la zone AC3, probabilité que la fibrillation ventriculaire augmente jusqu'à environ 5% (courbe c ₂), jusqu'à environ 50% (courbe c ₃); augmentant avec l'intensité et le temps, des effets pathophysiologiques tels qu'arrêt du coeur, arrêt de la respiration, brûlures graves, peuvent se produire

Page : C 22

Documents ressources: partie C



Protection différentielle (source Hager)

hager

Protection différentielle

Rôle des dispositifs différentiels

Les dispositifs différentiels à courant résiduel (DR) ont été conçus pour assurer une protection des personnes contre les contacts indirects et une protection complémentaire contre les contacts directs (haute sensibilité). Les dispositifs de sensibilité au plus égale à 500 mA protègent également les biens dans les locaux à risques d'incendie

Ils sont destinés à détecter les courants de défaut à la terre survenant en aval de leur point d'installation. Le risque d'élévation et de maintien des masses à une tension dangereuse doit être éliminé par coupure automatique de l'alimentation dans un temps compatible avec la sécurité des personnes.

Principe de la protection différentielle

Un dispositif différentiel comporte un circuit magnétique en forme de tore sur lequel sont bobinés les conducteurs de puissance. Un bobinage secondaire alimente un relais.

Lorsqu'un défaut affecte le circuit en aval du dispositif DR, l'équilibre vectoriel est rompu et le bobinage secondaire est traversé par un courant $I\Delta r$, proportionnel au courant de défaut, qui assurera le fonctionnement du relais.

La fonction DR peut être :

- incluse dans un disjoncteur, il s'appellera disjoncteur différentiel
- incluse dans un interrupteur, il prend le nom d'interrupteur différentiel
- à l'origine de l'ouverture d'un dispositif de coupure distinct dans le cas d'un relais différentiel.

Sensibilité et classe

Les dispositifs différentiels résiduels sont caractérisés par leur courant différentiel nominal $I\Delta n$ et par leur temps de coupure total suivant la courbe de sécurité et en fonction de la valeur du courant différentiel.

Par construction, le seuil de fonctionnement l Δf d'un dispositif DR se situe entre 50 et 100% de l Δn .

Les différentiels sont classés :

- Selon le nombre de pôles,
- bipolaire
- tripolaire
- tétrapolaire
- Selon la forme du signal à détecter,
- type AC <

Courant à composante alternative.

Le déclenchement est assuré pour des courants différentiels résiduels alternatifs sinusoïdaux.

dispositifs différentiels HI (haute immunité)
 Dispositif différentiel bénéficiant d'une immunité renforcée contre les déclenchements intempestifs liés à des courants haute fréquence tels que : - les circuits informatiques

- les circuits d'éclairage avec ballasts électroniques ou filtres antiparasites,
- les courants induits par les coups de foudre, .

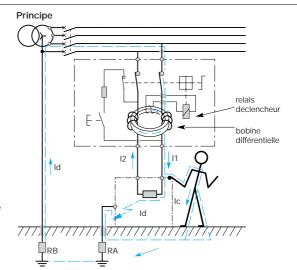
Toutefois ces appareils détectent des défauts de courant de fuite dans des circuits ayant des dispositifs redressés (diodes, triacs,...). Les courants de fuite ne sont pas intégralement détectés par les dispositifs différentiels classiques (type AC).

Fonctionnement -25 à + 40 °C.

- Selon le temps de coupure,
- non temporisé : type pour usage général,
- temporisé : type S pour la sélectivité.

Pour ces 2 types, la norme impose des temps limites de fonctionnement pour 4 valeurs de courant de défaut :

 $I\Delta n$; $2\Delta n$; $5\Delta n$; 500 A (voir tableau ci-contre)



11 : courant "d'arrivée" au récepteur

12 : courant "de sortie" du récepteur

Id : courant de défaut

Ic : courant corporel si contact avec masse en défaut

RB : prise de terre du neutre RA : prise de terre des masses

en cas de défaut : I1 = I2 + Id

11>12 déséquilibre dans le tore, induction magnétique dans la bobine sonde, action du relais déclencheur ightharpoonup déclenchement.

Dispositif antitransitoire

Bien que sans danger pour l'usager, les courants de fuites transitoires provoquent le déclenchement des dispositifs différentiels. Ces perturbations sont d'origines diverses :

- décharges atmosphériques (foudre)
- capacité parasite de conducteurs chauffants noyés dans la dalle
- condensateurs d'antiparasitage sur micro-ordinateurs etc...

Les dispositifs **antitransitoires** permettent de limiter les risques de déclenchement intempestifs.

Valeurs normalisées du temps de fonctionnement maximal et du temps de non-réponse.

caractéristiques des dispositifs différentiels valeurs normalisées du temps de fonctionnement de non-réponse pour un courant résiduel ($I\Delta$) égal à :

type	In A	l∆n A	IΔn	2l∆n	5l∆n	500 A	
général	n'impor valeur	te quelle	0,3	0,15	0,04	0,04	temps de fonctionnement maximal
S	≥25	>0,030	0,5	0,2	0,15	0,15	temps de fonctionnement maximal
			0,13	0,06	0,05	0,04	temps de non- réponse minimal

Documents ressources: partie C



Classes d'isolation

Les différents matériels électriques sont caractérisés par leur classe d'isolement. Il existe trois classes de matériels repérées de la classe I (un) à la classe III (trois).

La classe I (un) se caractérise par des parties métalliques accessibles isolées des parties actives mais reliées à la terre.



Illustration INRS



Illustration INRS

La classe II (deux) se caractérise par une double isolation ou une isolation renforcée sans raccordement à la terre.

La classe III (trois) se caractérise par l'utilisation d'une très basse tension de sécurité inférieure à 50 V en courant alternatif et de 120 V en courant continu.

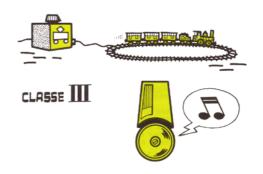


Illustration INRS

Auparavant, il existait une classe 0, elle est aujourd'hui interdite d'utilisation.

Chaque classe d'isolation est représentée sur l'appareil par un logo :

Classe	Symbole	Définition
I		Appareil disposant d'une isolation fonctionnelle et d'une mise à la terre des parties métalliques accessibles.
II		Appareil disposant d'une double isolation ou d'une isolation renforcée sans raccordement à la terre.
III		Appareil alimenté sous très basse tension de sécurité.

Documents ressources: partie C



Norme NF C 15-100 : Valeur indicative de la résistance de la prise de terre en fonction du terrain

Nature du terrain	Résistivité (Ω . m)
Terrain marécageux	de quelques unités à 30
Limon	20 à 100
Humus	10 à 150
Tourbe humide	5 à 100
Argile plastique	50
Marnes et argiles compactes	100 à 200
Marnes du jurassique	30 à 40
Sable argileux	50 à 500
Sable silicieux	200 à 3000
Sol pierreux nu	1500 à 3000
Sol pierreux recouvert de gazon	300 à 500
Calcaires tendres	100 à 300
Calcaires compacts	1000 à 5000
Calcaires fissurés	500 à 1000
Schistes	50 à 300
Micaschistes	800
Granit et grès suivant altération	1500 à 10000
Granit et grès très altérés	100 à 600

Norme NF C 15-100 : Couleurs normalisées des conducteurs

La norme NF C 15-100 impose la couleur des conducteurs utilisés pour câbler un équipement :

- Bicolore vert et jaune (bicolore vert / jaune) pour les conducteurs de protection (terre),
- Bleu clair pour les conducteurs de neutre,
- Toutes les autres couleurs à l'exception du vert et du jaune pour les autres conducteurs.

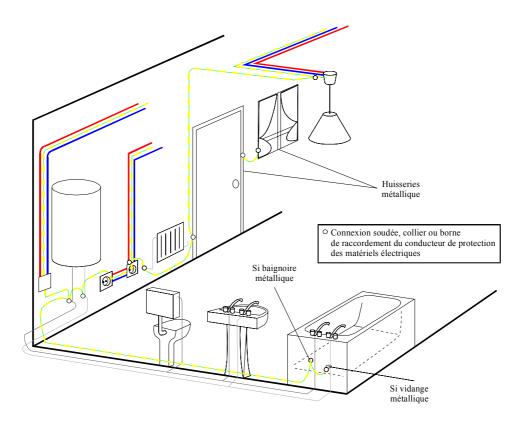
Une convention entre électriciens (non normalisée) recommande :

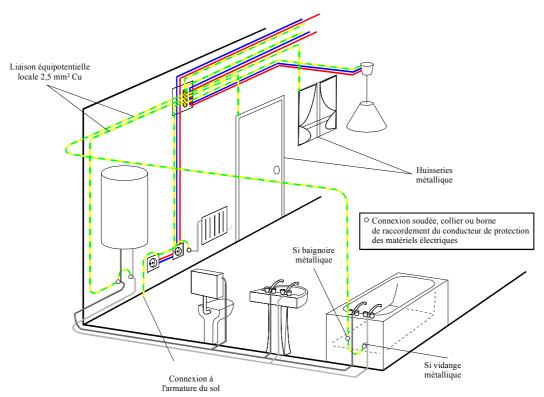
- Rouge pour les conducteurs de phase,
- Violet pour les phases interrompues,
- Orange pour les navettes des va et vient et permutateurs.

Documents ressources : partie C



Norme NF C 15-100 : Liaisons équipotentielles supplémentaires (source Promotelec)





Exemples de liaison équipotentielle supplémentaire. Illustrations Promotelec

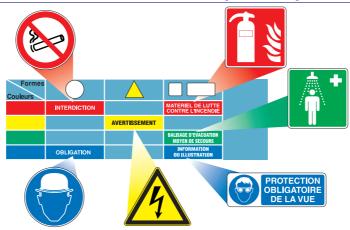
Documents ressources: partie C



La signalisation de sécurité (source Signals)

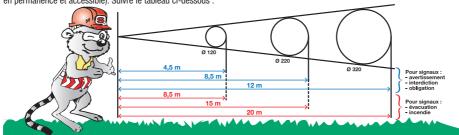
Nouvelles Normes NF X 08-003-1 et NF X 08-003-3 - Application 20/07/2006

Rappel des combinaisons de formes et de couleurs dans les signaux et leur signification avec exemples



Dimensions des signaux

La distance d'observation détermine la hauteur du signal (il doit être placé dans un endroit bien éclairé, visible en permanence et accessible). Suivre le tableau ci-dessous :



La gamme SIGNALS de panneaux certifiés N

Vous retrouverez les panneaux certifiés sur un fond bleu dans les pages suivantes du catalogue :

Pages 2 et 3 : les signaux seuls - Pages 4 à 6 : les signaux avec textes additionnels - Pages 12 à 61 : les signaux dans leur catégorie

Maintenant choisissez les signaux certifiés pour votre société, votre responsabilité est engagée!

La marque AFFICHAGE DE SECURITE, c'est l'assurance d'une qualité constante vérifiée par des organismes tierces parties indépendantes.



Documents ressources : partie C



Guide UTE C 15-520: Utilisation des conduits

Nature des locaux	IRL, ICA, ICTL, ICTA gris	CSA, MRL
Séjour	Autorisé (1)	Autorisé
Chambres	Autorisé (1)	Autorisé
Entrée	Autorisé (1)	Autorisé
Grenier	Autorisé (1)	Autorisé
Pièces sans point d'eau et non humides	Autorisé (1)	Autorisé
Cuisine	Autorisé (1)	Interdit
Salle d'eau	Autorisé (1)	Interdit
WC	Autorisé (1)	Interdit
Buanderies	Autorisé (1)	Interdit
Cave	Autorisé (1)	Interdit
Cellier	Autorisé (1)	Interdit
Cour	Autorisé (1)	Interdit
Local poubelles	Autorisé (1)	Interdit
Terrasses	Autorisé (1)	Interdit
Pièces avec point d'eau ou humides	Autorisé (1)	Interdit

⁽¹⁾ Aux endroits où il y a risque de choc ou d'écrasement prévoir une protection métallique en plus du conduit (par exemple un tube en acier).

Tous les conduits propagateurs de la flamme (de couleur orange) sont interdits pour un montage apparent.

Guide UTE C 15-520 : Profondeur maximale des saignées

Matériau	Epaisseur de la cloison (enduits et finitions compris)	Profondeur maximale de la saignée	Diamètre maximal du conduit (mm)
Brique creuse de 35 enduites	50	1 alvéole	16
Brique creuse de 50 enduites	70	1 alvéole	20
Brique creuse de 80 enduites	100	1 alvéole	20
Brique pleine ou perforée de 55 enduites	70	18	16
Blocs pleins en béton de 75 enduits	90	18	16
Blocs creux en béton de 75 enduits	90	18	16
Carreaux de plâtre à parement lisses pleins ou creux			
- de 60	60	20	16
- de 70	70	20	16
- de 80	80	20	16
- de 100	100	25	20

Page : C 28

Documents ressources : partie C



Norme NF C 15-100 : Choix d'un parafoudre (source Hager)

4.1.2 Que dit la réglementation ?

La réglementation précisant l'aspect obligatoire ou non du parafoudre et indiquant le choix à effectuer est spécifiée dans la norme NF C 15-100 du 5 décembre 2002, avec sa mise à jour de juin 2005 qui intègre une partie des compléments apportés par le guide de mise en œuvre UTE C 15-443 d'août 2004.

Les zones d'exposition	62 59
Réunion :	76 80 02 08 57 67 67 50 14 27 95 51 55 57 67
Guyane/Martinique Guadeloupe :	29 22 35 53 72 45 89 70 50 88 68 68 68 68 68 68 68 68 68 68 68 68
Saint Pierre et Miquelon :	85 79 86 36 71 39 74 16 87 23 63 42 69 17 73
Tahiti:	19 15 43 07 26 05 06 06 06 06 06 06 06 06 06 06 06 06 06
Nouvelle Calédonie :	40 32 31 13 83 84 O4 64 A 32 31 B 34 B
Wallis et Futuna :	65 09 66

Niveau d'exposition initiale définit par la réglementation :

- zones AQ1 avec NK ≤ 25
- zones AQ2 avec NK > 25

Normes Page : C 28 b

Documents ressources: partie C



Norme NF C 15-100 : Choix d'un parafoudre (source Hager)

Caractéristique Alimentation du bâtiment	Densité de foudroiement (Ng) niveau kéraunique (Nk)		
	Ng ≤ 2,5	Ng ≥ 2,5	
	Nk ≤ 25 (AQ1)	Nk > 25 (AQ2)	
Bâtiment équipé d'un parafoudre	obligatoire (2) (3) (4)	obligatoire (2) (3) (4)	
Alimentation BT par une ligne entièrement ou partiellement aérienne (5)	non obligatoire (6)	obligatoire (7)	
Alimentation BT par une ligne entièrement souterraine	non obligatoire (6)	non obligatoire (6)	
L'indisponibilité de l'installation et/ou des matériels concerne la sécurité des personnes (1)	selon analyse du risque	obligatoire	

⁽¹⁾ C'est le cas par exemple : de certaines installations où une médicalisation est présente ; d'installations comportant des systèmes de sécurité incendie, d'alarmes techniques, d'alarmes sociales, ...

- ⁽²⁾ Dans le cas des bâtiments intégrant le poste de transformation, si la prise de terre du neutre du transformateur est confondue avec la prise de terre des masses interconnectées à la prise de terre du paratonnerre, la mise en œuvre de parafoudres n'est pas obligatoire.
- ⁽³⁾ Dans le cas d'immeubles équipés de paratonnerre et comportant plusieurs installations privatives, le parafoudre de type 1 ne pouvant être mis à l'origine de l'installation est remplacé par des parafoudres de type 2 placés à l'origine de chacune des installations privatives.
- ⁽⁴⁾ Lorsque le parafoudre de type 1 peut-être mis en œuvre à l'origine de l'installation et si le bâtiment est d'une hauteur supérieure à 10 m, afin de répartir les contraintes entre les étages, il est recommandé d'installer aussi des parafoudres de type 2 (à l'origine de chaque installtion privative ou à chaque étage) coordination sont fournies par les constructeurs.
- ⁽⁵⁾ Les lignes aériennes constituées de conducteurs isolés avec écran métallique relié à la terre sont à considérer comme équivalentes à des câbles souterrains.
- ⁽⁶⁾ L'utilisation de parafoudres peut également être nécessaire pour la protection de matériels électriques ou électroniques dont le coût et l'indisponibilité peuvent être critique dans l'installation, comme indiqué par l'analyse du risque.
- 7 Toutefois, l'absence de parafoudre est admise si elle est justifiée par l'analyse du risque.

Dans certains cas, les conditions de mise en œuvre de la protection contre les surtensions peuvent dépendre de la méthode d'évaluation du risque choisie afin de remplacer les conditions d'influences externes (nota : c'est-à-dire les niveaux Nk). En France, la méthode d'évaluation du risque applicable est donnée par le guide UTE C 15-443 et résumée au chapitre suivant.

Les parafoudres qui protègent l'ensemble d'une installation doivent avoir un niveau de protection correspondant à la tension de tenue aux chocs des matériels à protéger et aux courants de décharge déterminés lors de l'évaluation du risque acceptable. Ils sont alors disposés immédiatement en aval du dispositif assurant la fonction de sectionnment en tête d'installation.

En conclusion : il faut toujours s'interroger sur le risque.

Modes de pose et méthodes de références (source Legrand)

!legrand

II.A.1 / LA PROTECTION CONTRE LES SURCHARGES

DÉTERMINATION DE LA SECTION DES CONDUCTEURS

2 Canalisation : modes de pose et méthodes de référence

La norme définit un certain nombre de modes de pose représentatifs des diverses conditions d'installation. Dans les tableaux suivants, ils sont regroupés sous quatre rubriques :

- pose à l'air libre
- pose sous conduit ou goulotte à l'air libre
- pose encastrée dans les éléments de construction
- pose enterrée.

En fonction du mode de pose retenu, les tableaux indiquent la méthode de référence (B, C, D, E, F) nécessaire à la lecture du tableau des courants admissibles dans les conducteurs, ainsi qu'un éventuel facteur de correction lié à ce mode de pose.

	Câbles et conducteurs posés à l'air libre							
N° mode de pose	Exemple	Description	Méthode de référence	Facteur de correction	spécif	ence des tab iques des fa aux groupen	cteurs	
			Telefellee	COTTCOLIOTI	Circuits	Couches	Conduits	
11		Câbles mono ou multiconducteurs, avec ou sans armature, fixés au mur	С	1	T1, D2	-	-	
11A		Câbles mono ou multiconducteurs, avec ou sans armature, fixés à un plafond	С	0,95	T1, D3	-	-	
12		Câbles mono ou multiconducteurs posés sur des chemins de câbles ou tablettes non perforées	С	1	T1, D2	T2	-	
13	1	Câbles multiconducteurs sur des chemins de câbles ou tablettes perforées, en parcours horizontal ou vertical	E	1	T1, D4	T2	-	
13A		Câbles monoconducteurs sur des chemins de câbles ou tablettes perforées, en parcours horizontal ou vertical	F	1	T1, D4	T2	-	
14	76 See	Câbles multiconducteurs sur des corbeaux sur des chemins de câbles en treillis soudé	E	1	T1, D5	T2	-	
14A		Câbles monoconducteurs sur des corbeaux sur des chemins de câbles en treillis soudé	F	1	T1, D5	T2	-	
16		Câbles multiconducteurs sur échelles à câbles	E	1	T1, D5	T2	-	
16A		Câbles monoconducteurs sur échelles à câbles	F	1	T1, D5	T2	-	
17		Câbles multiconducteurs suspendus à un câble porteur ou autoporteurs	E	1	T1, D5	T2	-	
17A		Câbles monoconducteurs suspendus à un câble porteur ou autoporteurs	F	1	T1, D5	T2	-	
18		Conducteurs nus ou isolés sur isolateurs	С	1,21	-	-	-	
25		Câbles mono ou multiconducteurs : - dans des faux plafonds - dans des plafonds suspendus	В	0,95	T1, D1	T2	-	

Normes
Page: C 29 b

Documents ressources : partie C



Modes de pose et méthodes de références (source Legrand)

II.A

LES CHOIX > LE DIMENSIONNEMENT DES CONDUCTEURS ET DES PROTECTIONS

Câbles sous conduits ou goulotte posés à l'air libre							
N° mode de pose	Exemple	Description	Méthode de	Facteur de	Référence des tableaux spécifiques des facteurs liés aux groupements		
			référence correction		Circuits	Couches	Conduits
3		Conducteurs isolés dans des conduits en montage apparent	В	1	T1, D1	-	Т5
3A		Câbles mono ou multiconducteurs dans des conduits en montage apparent	В	0,9	T1, D1	-	Т5
4		Conducteurs isolés dans des conduits profilés en montage apparent	В	1	T1, D1	-	Т5
4A		Câbles mono ou multiconducteurs dans des conduits profilés en montage apparent	В	0,9	T1, D1	-	Т5
31	7	Conducteurs isolés dans des goulottes fixées aux parois en parcours horizontal	В	1	T1, D1	T2	-
31A		Câbles mono ou multiconducteurs dans des goulottes fixées aux parois en parcours horizontal	В	0,9	T1, D1	T2	-
32		Conducteurs isolés dans des goulottes fixées aux parois en parcours vertical	В	1	T1, D1	T2	-
32A		Câbles mono ou multiconducteurs dans des goulottes fixées aux parois en parcours vertical	В	0,9	T1, D1	T2	-
34		Conducteurs isolés dans des goulottes suspendues	В	1	T1, D1	T2	-
34A		Câbles mono ou multiconducteurs dans des goulottes suspendues	В	0,9	T1, D1	T2	-
71		Conducteurs isolés dans des moulures	В	1	T1, D1	-	-
73		Conducteurs isolés dans des chambranles ou câbles monoconducteurs	В	1	-	-	-
73A		Câbles multiconducteurs dans des chambranles	В	0,9	-	-	-
74		Conducteurs isolés ou câble monoconducteur dans des huisseries de fenêtres	В	1	-	-	-
74A		Câbles multiconducteurs dans des huisseries de fenêtres	В	0,9	-	-	-

Documents ressources : partie C



Modes de pose et méthodes de références (source Legrand)

🗀 legrand

II.A.1 / LA PROTECTION CONTRE LES SURCHARGES

DÉTERMINATION DE LA SECTION DES CONDUCTEURS

		Câbles posés encastrés (s	ous condu	iits ou non)			
N° mode de pose	Exemple	Exemple Description	Méthode de référence	de de	Référence des tableaux spécifiques des facteurs liés aux groupements		
					Circuits	Couches	Conduits
1		Conducteurs isolés dans des conduits encastrés dans les parois thermiquement isolantes	В	0,77	T1, D1	-	Т5
2		Câbles multiconducteurs dans des conduits encastrés dans les parois thermiquement isolantes	В	0,7	T1, D1	-	Т5
5		Conducteurs isolés dans des conduits encastrés dans une paroi	В	1	T1, D1	-	Т6
5A		Câbles mono ou multiconducteurs dans des conduits encastrés dans une paroi	В	0,9	T1, D1	-	T6
21		Câbles mono ou multiconducteurs dans des vides de construction	В	0,95	T1, D1	Т2	
22		Conducteurs isolés dans des conduits dans des vides de construction	В	0,95	T1, D1	-	Т5
22A		Câbles mono ou multiconducteurs dans des conduits dans des vides de construction	В	0,865	T1, D1	-	Т5
23		Conducteurs isolés dans des conduits profilés dans des vides de construction	В	0,95	T1, D1	-	Т5
23A		Câbles mono ou multiconducteurs dans des conduits profilés dans des vides de construction	В	0,865	T1, D1	-	Т5
24		Conducteurs isolés dans des conduits profilés noyés dans la construction	В	0,95	T1, D1	-	Т6
24A		Câbles mono ou multiconducteurs dans des conduits profilés noyés dans la construction	В	0,865	T1, D1	-	Т6
25		Câbles mono ou multiconducteurs : - dans des faux plafonds - dans des plafonds suspendus	В	0,95	T1, D1	T2	-

Normes Page: C 30 b

Documents ressources : partie C



Modes de pose et méthodes de références (source Legrand)

II.A

LES CHOIX > LE DIMENSIONNEMENT DES CONDUCTEURS ET DES PROTECTIONS

	Câbles posés encastrés (sous conduits ou non) (suite)						
33		Conducteurs isolés dans des goulottes encastrées dans des planchers	В	1	T1, D1	Т2	-
33A		Câbles mono ou multiconducteurs dans des goulottes encastrées dans des planchers	В	0,9	T1, D1	Т2	
41		Conducteurs isolés dans des conduits ou câbles multiconducteurs dans des caniveaux fermés, en parcours horizontal ou vertical	В	0,95	T1, D1	Т2	Т5
42		Conducteurs isolés dans des conduits dans des caniveaux ventilés	В	1	T1, D1	-	Т5
43		Câbles mono ou multiconducteurs dans des caniveaux ouverts ou ventilés	В	1	T1, D1	Т2	-

Câbles enterrés								
N° mode de pose	Exemple	Description	Méthode de référence	Facteur de correction	Référence des tableaux spécifiques des facteurs liés aux groupements			
					Circuits	Couches	Conduits	
61		Câbles mono ou multiconducteurs dans des conduits ou dans des conduits profilés enterrés	D	0,8	Т3	-	Т7	
62		Câbles mono ou multiconducteurs enterrés sans protection mécanique complémentaire	D	1	T4	-	-	
63		Câbles mono ou multiconducteurs enterrés avec protection mécanique complémentaire	D	1	Т4	-	-	

Page : C 31

Documents ressources : partie C



Norme NF C 15-100 : Choix des canalisations

Mode de pose Conducteurs et câbles		Sans fixation	Fixation directe	Conduits	Goulottes, plinthes	Chemins de câbles, échelles, tablettes, corbeaux	Sur isolateurs	Câble porteur
Condu	cteurs nus	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Admis	Interdit
Condu	cteurs isolés	Interdit	Interdit	Admis *	Admis *	Interdit	Admis	Interdit
Câbles	Multiconducteurs	Admis	Admis	Admis	Admis	Admis	Non utilisé	Admis
Cables	Monoconducteurs	Non utilisé	Admis	Admis	Admis	Admis	Non utilisé	Admis

^{*} les conducteurs ne sont admis que si la canalisation possède un IP minimum 4X ou XXD et que l'ouverture d'une canalisation ne peut se faire qu'à l'aide d'un outil.

Documents ressources: partie C



Eléments de symboles : norme NF C 03-202

Fonction	Rôle	Elément de	symbole
Protection de	Protection de l'installation contre les surcharges (courants trop élevés) et les	Fusible	ф
l'installation	courts circuits.	Disjoncteur	×
		Dispositif Différentiel Résiduel	
Protection des	Protection des utilisateurs contre les risques liés à l'utilisation de l'énergie	Masse métallique	1 -
utilisateurs	électrique (électrisation, électrocution).	Protection électrique (terre)	4
		Sectionnement	ı
		Parafoudre	-
Protection des biens	Protection des appareils raccordés à l'installation électrique (contre les surtensions, la foudre, etc.).	Eclateur	+
		Limiteur de tension à gaz	
Conversion	Transformer une grandeur physique (température, distance, luminosité, etc.) en une autre (électrique pour les électriciens).	Convertisseur	*
Retard	Retarder le mouvement de l'appareil auquel il est relié par le trait pointillé.	Mouvement retardé)
Variation	L'utilisateur fait varier la grandeur de sortie.	Variation	7
Ajustement	La grandeur de sortie peut varier, mais elle est ajustée en interne, l'utilisateur ne peut intervenir sur ce réglage.	Ajustement	/

^{* :} Les astérisques sont à remplacer par le symbole des grandeurs en entrée et sortie (exemple : conversion tension (V) vers courant (A)).

Documents ressources : partie C



Eléments de symboles : norme NF C 03-202

Fonction	Rôle	Elément de s	ymbole
		Prise	_<
Raccordement	Etablir des liaisons électriques amovibles.	Fiche	_
Raccordement		Prise et fiche raccordées	——
	Etablir des liaisons électriques fixes.	Connexion de conducteurs	•
Commande	Commander un récepteur électrique (mise sous tension et hors tension).	Commande	
Echelon	Réaction à l'établissement (échelon positif) ou l'interruption (échelon	Echelon positif	ſ
Echelon	négatif) d'une tension.	Echelon négatif	1
Accrochage	Dispositif d'accrochage mécanique.	Accrochage	P
Effet thermique	Détecte un échauffement.	Effet thermique	þ
Effet magnétique	Détecte un champ magnétique.	Effet magnétique	>
Maintient	Position maintenue (l'appareil doit être basculé par l'utilisateur dans chaque position).	Position maintenue	0
Semiconducteur	Dispositif contenant des semiconducteurs (composants électroniques).	Semiconducteur	
Indicateur	Appareil indiquant la mesure d'une grandeur (l'astérisque est remplacé par le symbole de la grandeur mesurée).	Indicateur	*
Enregistreur	Appareil enregistrant la mesure d'une grandeur (l'astérisque est remplacé par le symbole de la grandeur mesurée).		*
Compteur	Appareil effectuant un comptage (l'astérisque est remplacé par le symbole de la grandeur mesurée).	Compteur	*

^{* :} Les astérisques sont à remplacer par le symbole de la grandeur mesurée ou comptée (exemple : le compteur d'énergie active Wh, l'ampèremètre A).

Page: C 34

Documents ressources: partie C



VDI : Ce que disent les normes (source Rexel)



LA V.D.I RÉSIDENTIELLE

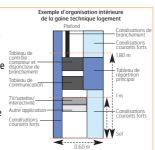
CE QUE DISENT LES NORMES

LA NF C 15-100

Centralisation des arrivées des réseaux de communication La norme prescrit que la gaine technique logement (GTL) regroupe en un seul emplacement toutes les arrivées des réseaux de puissance et de communication

Tableau de communication

Les réseaux de communication (téléphonie, télévision) doivent converger dans le tableau de communication. Celui-ci, de dimensions minimales de 250 x 225 x 70 mm doit être situé dans la GTL.



Câblage en étoile

Le câblage des prises de communication (prises RJ45 ou prises télévision) doit être réalisé en étoile à partir du coffret de communication.

Prises de communication

Une prise de communication minimum dans chaque pièce principale et dans la cuisine, avec un minimum de 2 pour les logements jusqu'à 35 m². Si les prises de communication ne peuvent distribuer la télévision, il faut installer de 1 à 3 prises TV selon la taille des logements.

RECOMMANDATIONS:

Il n'y a pas d'autre interprétation possible des normes. La prise RJ45 est la prise de communication universelle à laquelle la C15-100 fait référence.

Installer des prises téléphoniques en T dans chaque pièce n'apporte aucun avantage à votre client, et rend l'installation contre-productive.

Page: C 34 b

Documents ressources: partie C



VDI : Ce que disent les normes (source Rexel)

LE GUIDE UTE C90-483

La norme NF C 15-100 renvoie explicitement au guide UTE C90-483 pour les modalités techniques de mise en œuvre des réseaux de communication.

Le guide définit 4 grades d'installation correspondant à 4 solutions techniques différentes pour des besoins clients identifiés. Chaque passage de grade permettant des applications de plus en plus consommatrices de bande passante et de débit.

Grade	Installation	Connecteur (s)	Applications
Grade 1	ll s'agit d'un câblage alliant un câble à paires torsadées (100 MHz) et un câble coaxial	RJ45 et coaxial	 Réseau local domestique à 100 Mbit/s Internet haut débit Téléphonie numérique (RNIS) & Internet Téléphonie (analogique)
Grade 2	ll s'agit d'une installation de grade 1 avec un câble de Catégorie 6 (250 MHz, 1Gb/s) et un câble coaxial	RJ45 et coaxial	 Réseau local domestique Gigabit/s TV sur ADSL Réseau local domestique à 100 Mbit/s Internet haut débit Téléphonie numérique (RNIS) & Internet Téléphonie (analogique)
Grade 3	Disparition du câble coaxial au profit d'un câble unique à paires torsadées de hautes performances : 900 MHz, 1Gb/s voir 10 Gb/s selon la qualité du câble et des prises. Toutes les applications actuelles à très haut débit sont possibles. C'est la solution câblage universelle.	RJ45	Télévision (analogique et numérique terrestre) VHF/UHF Réseau local domestique Gigabit/s TV sur ADSL Réseau local domestique à 100 Mbit/s Internet haut débit Téléphonie numérique (RNIS) & Internet Téléphonie (analogique)
Grade 4	Introduction de la fibre plastique. Les applications domestiques de la fibre optique plastique sont encore à l'étude.	Optique (à l'étude)	

NOUVELLES UNITÉS DE MESURE

Débit exprimé en Mégabits par seconde (Mb/s): quantité d'information qui passe sur le câble pendant une seconde. Les opérateurs ADSL proposent déjà des offres dépassant les 20 Mb/s. Par exemple, sur un réseau 1 Gb/s (Cat. 6): 100 000 pages de texte par seconde ou 1 000 photos de 1 Mb chacupe ou 200 chansons MP3.

Bande passante exprimée en MégaHertz (MHz): fréquence du signal admise par le système de câblage. La TV hertzienne est de fréquence 862 MHz maximum. Parmi les câbles 4 paires torsadées, seul un câble de Grade 3 accepte la TV. La bande passante de la TV satellite est de 2.4 GHz. Il faut utiliser du câble coaxial

Page: C 35

Documents ressources: partie C



VDI : Ce que disent les normes (source Rexel)



LES RÈGLES DE CÂBLAGE

LA MISE À LA TERRE

L'objectif est ici de capter grâce au blindage, les perturbations émises ou reçues par les câbles et de les guider vers la terre. Cela suppose naturellement une terre de bonne qualité.

- L'ensemble COFFRET + CHEMINEMENT (petit tertiaire) doit être mis à la terre.
- Les blindages des câbles sont connectés à chaque extrémité.

cf. notices des fabricants

LE REPÉRAGE DES PRISES

Dans tous les cas, un travail de qualité passe par le repérage et l'identification des prises au niveau du tableau de communication et d'autant plus dans les solutions à brassage manuel.

Le particulier doit pouvoir à tout moment et sans difficulté modifier la distribution des média au gré de ses besoins.

Pour cela:

- identifier chaque prise terminale,
- identifier l'arrivée au tableau de ces prises terminales





LE TEST DE L'INSTALLATION

Toute installation devrait être testée de manière à remettre une installation conforme et opérationnelle au donneur d'ordre et à clore le chantier. Dans le résidentiel, cela n'est pas encore normé.

- En cours d'installation A FAIRE ABSOLUMENT
 Vérifier que le câblage des prises et connecteurs est correct : code des couleurs respecté, terres et blindage connectés. Il existe des outils pratiques et peu onéreux pour exécuter le test en cours d'installation. (cf. p.38)
- En fin d'installation CONSEILLÉ

Il s'agit là de certifier que l'installation est conforme aux normes de performance attendues par le client. Contactez votre agence Rexel qui vous renseignera.

Possibilité de location de matériel (testeur de réseau et/ou mesureur de champ).

Page : C 35 b



VDI : Ce que disent les normes (source Rexel)

LES SOLUTIONS D'APPOINT

Il s'agit de créer un réseau sans système de câblage (Wi-Fi) ou en utilisant le réseau 230 V en place (CPL). Au mieux cela permet l'accès à internet et à créer un réseau dans la maison. La diffusion TV n'est pas assurée.

Wi-Fi (Wireless Fidelity)

AVANTAGES:

Le déploiement rapide d'un réseau informatique sans la contrainte de l'installation des câbles.

Une grande liberté pour promener son PC dans son logement "sans fil à la patte".

CONTRAINTES:

Par nature :

- Le partage du débit est divisé par le nombre d'utilisateurs simultanés du réseau Wi-Fi et ralentit les consultations sur Internet.
- Ne passe pas la TV.

<u>D'environnement</u>:

- Le logement lui même ou son environnement proche peuvent perturber les performances du réseau Wi-Fi: épaisseur des murs, les distances, les étages, tout le gros électroménager, l'ascenseur, le climatiseur ...
- Aujourd'hui les réseaux Wi-Fi permettent très facilement à des intrus de pénétrer sur votre disque dur.
 A l'heure des achats en ligne, cela peut poser de réels problèmes.

L'utilisation de systèmes de cryptage devient indispensable (WEP ou WPA)

CPL (Courant Porteur en Ligne)

AVANTAGES:

Déploiement immédiat d'un réseau informatique en utilisant le câblage existant ainsi que les prises existantes.

CONTRAINTES:

Par nature

- Le partage du débit est divisé par le nombre d'utilisateurs simultanés du réseau Wi-Fi et peut ralentir les connexions et consultations sur Internet.
- Ne passe pas la TV.
- Nécessite 2 prises 2P+T par appareil à connecter (une pour l'appareil et une pour l'adaptateur CPL).
- Ne fonctionnne pas sur un réseau électrique protégé par onduleur (tertiaire).
- Nécessite un filtre en tête de tableau pour garantir la sécurité.

IDÉAL POUR:

Extension de maison, agrandissement Rénovation légère Locaux pour gens de passage Eviter le cordon terminal Sortir son ordinateur dans le jardin

IDÉAL POUR:

Résidence secondaire Rénovation légère